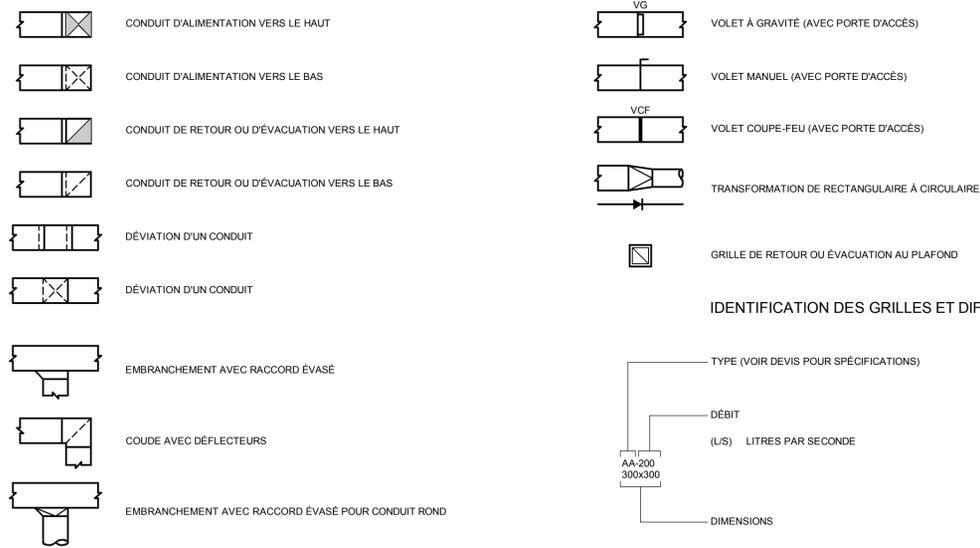
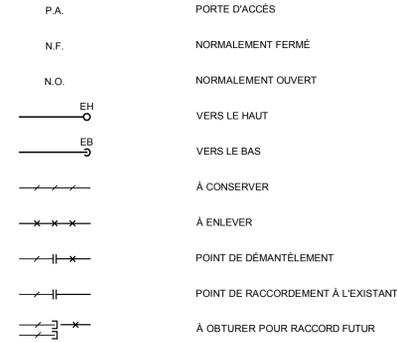


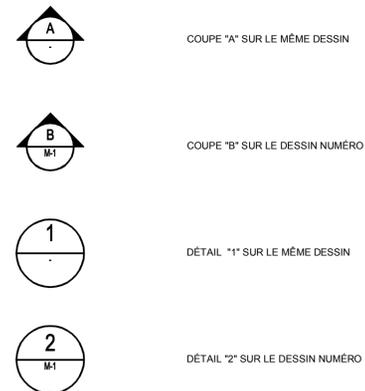
## VENTILATION



## GÉNÉRAL



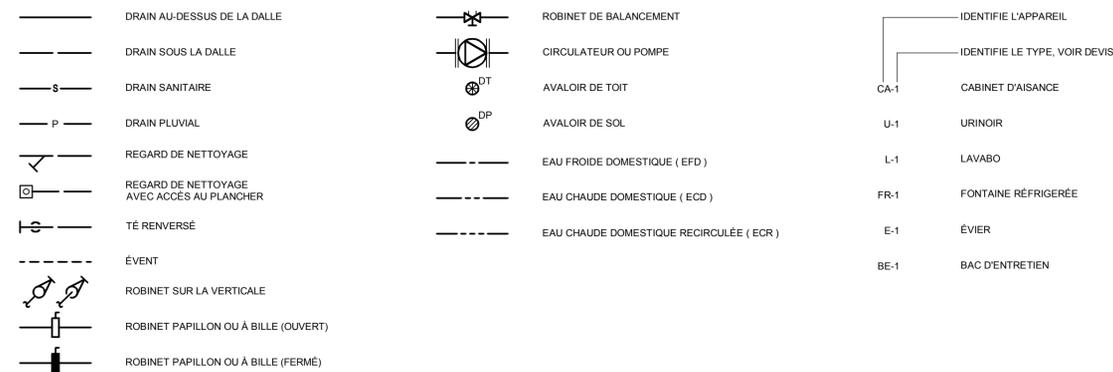
## COUPES, VUES ET DÉTAILS



## LISTE DES DESSINS

| NO | DATE  | REVISION | PAR | OIQ |
|----|-------|----------|-----|-----|
| ☑  | M-001 |          |     |     |
| ☑  | M-002 |          |     |     |
| ☑  | M-100 |          |     |     |
| ☑  | M-200 |          |     |     |
| ☑  | M-201 |          |     |     |
| ☑  | M-202 |          |     |     |
| ☑  | M-203 |          |     |     |
| ☑  | M-204 |          |     |     |
| ☑  | M-205 |          |     |     |
| ☑  | M-206 |          |     |     |
| ☑  | M-207 |          |     |     |
| ☑  | M-500 |          |     |     |
| ☑  | M-501 |          |     |     |
| ☑  | M-502 |          |     |     |
| ☑  | M-503 |          |     |     |

## PLOMBERIE



## TABLEAU DES VENTILATEURS

| IDENTIFICATION | LOCALISATION | PIÈCE DESSERVIE    | SÉLECTION |          | DÉBIT (L/S) | PRESSION (PA) | MOTEUR (HP) | VOLTAGE (V/Ph/Hz) | VITESSE (TPM) | NIVEAU DE BRUIT (SONES) | NOTE |
|----------------|--------------|--------------------|-----------|----------|-------------|---------------|-------------|-------------------|---------------|-------------------------|------|
|                |              |                    | MARQUE    | MODÈLE   |             |               |             |                   |               |                         |      |
| VE-20          | TOIT         | TOILETTE           | GREENHECK | G-120-VG | 520         | 125           | 1/2         | 115/60/1          | 1 725         | 8,8                     | 1    |
| RC-VE-01       | A-113-7      | SALLE DU PERSONNEL | GREENHECK | SP-A190  | 100         | 31            | 1/50        | 115/60/1          | 1 400         | 2,0                     |      |

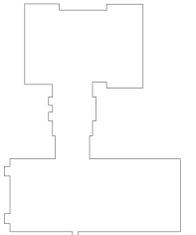
Note 1 : Ventilateur sera fourni dans le projet de la réfection de la toiture mais le présent entrepreneur doit assister au balancement du dits ventilateur et le coordonner avec l'autre projet. La spécification est à titre indicatif seulement.

## TABLEAU DES D.A.R.

| IDENTIFICATION | EMPLACEMENT | LOCAL | DIMENSIONS (po) | RISQUE | SÉLECTION |        |
|----------------|-------------|-------|-----------------|--------|-----------|--------|
|                |             |       |                 |        | MARQUE    | MODÈLE |
| 02-ECD-DAR01   | 2E ÉTAGE    | A-228 | 1/2             | FAIBLE | ZURN      | 375XL  |



## PLAN CLÉ



## CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

## ARCHITECTE


 440, rue Notre-Dame  
 Bureau 301  
 Repentigny  
 Québec J6A 2T4  
 T 450.585.7150  
 F 450.585.7154  
 1982, ch. du Village  
 Mont-Tremblant  
 Québec J8E 1K4  
 T 819.681.7100  
 F 819.681.7039  
 info@btaa.ca  
 www.btaa.ca

 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
 ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
 CONSTRUCTION.

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

## PROJET

 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
 DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
 L'ÉCOLE SECONDAIRE  
 LAVAL JUNIOR ACADEMY

## TITRE DU DESSIN

 MÉCANIQUE  
 TABLEAU, LÉGENDE ET  
 LISTE DES DESSINS

| DESSIN      | CONCEPTION  | VÉRIFICATION |
|-------------|-------------|--------------|
| F. SANTERRE | F. SANTERRE | S. LAMARCHE  |

| PROJET No     | DESSIN No |
|---------------|-----------|
| 9021-064-1010 | M-001     |

 ÉCHELLE  
 AUCUNE

M-001

1. GÉNÉRALITÉS APPLICABLES AUX TRAVAUX :

- 1.1 LES PLANS DE MÉCANIQUE SONT COMPLÉMENTAIRES AUX PLANS D'ARCHITECTURE ET D'ÉLECTRICITÉ. TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES CONTENUES DANS LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE FONT PARTIE DU PRÉSENT DEVIS.
- 1.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILLAGES ET ACCESSOIRES NÉCESSAIRES À UNE INSTALLATION COMPLÈTE.
- 1.3 TOUS LES MATÉRIAUX, À L'EXCEPTION DE CEUX IDENTIFIÉS COMME TEL AUX PLANS, SERONT NEUFS ET DE PREMIÈRE QUALITÉ.
- 1.4 LORS DE TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT, OBTURER ET CALORIFUGER LA TUYAUTERIE AVEC DES MATÉRIAUX DE MÊME NATURE QUE L'EXISTANT.
- 1.5 TOUS LES APPAREILS ET TOUTES LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART, LES NORMES ASHRAE, SMACNA, ASPÉ, ETC., ET SELON LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.
- 1.6 AVANT DE REMETTRE LA SOUMISSION, L'ENTREPRENEUR PEUT VISITER LES LIEUX ET VÉRIFIER LES CONDITIONS EXISTANTES. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA RECONNUE PAR LE PROPRIÉTAIRE.
- 1.7 OBTENIR ET PAYER TOUS LES PERMIS, TAXES ET LICENCES NÉCESSAIRES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
- 1.8 SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER SOUS FORME DE FICHIER PDF COULEUR ET DE QUALITÉ SUFFISANTE AFIN DE PERMETTRE LA LECTURE DE TOUS LES DÉTAILS AFFICHÉS (TAILLE MAXIMALE DU FICHIER DE 10 MO). LES COPIES NE DEVRONT PAS ÊTRE FAITES À PARTIR DE DOCUMENTS DÉCOPIÉS ET/OU PHOTOCOPIÉS.
- 1.9 DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS ÉQUIVALENTS À CEUX SPÉCIFIÉS DANS CE DOCUMENT POURRONT ÊTRE ACCEPTÉS. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE LA DÉMONSTRATION DE L'ÉQUIVALENCE À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR.
- 1.10 SOUMETTRE LES DESSINS D'ÉRECTION SOUS FORME DE FICHIER PDF POUR LES TRAVAUX DE VENTILATION.
- 1.11 COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIERS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- 1.12 RACCORDER LES NOUVELLES INSTALLATIONS ET LES NOUVEAUX SYSTÈMES AUX INSTALLATIONS ET SYSTÈMES EXISTANTS AU MOMENT APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE ET EFFECTUER LA VIDANGE ET LE NETTOYAGE DE CEUX-CI LORSQUE LE RACCORDEMENT L'EXIGE. LES COUPURES DE SERVICE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- 1.13 EFFECTUER LES ESSAIS ET ÉPREUVES NÉCESSAIRES SELON LA RÉGLEMENTATION DE FAÇON À DÉMONTRER L'INTÉGRITÉ ET LA PERFORMANCE DES INSTALLATIONS DE MÉCANIQUE.
- 1.14 LES ENTREPRENEURS DEVRONT NETTOYER LE CHANTIER DES DÉBRIS CAUSÉS PAR LES TRAVAUX ET GARDER LE CHANTIER PROPRE DURANT TOUTE LA PÉRIODE QUE DURERONT LES TRAVAUX.
- 1.15 LES PERCEMENTS DE MOIN DE 100MM SERONT EXÉCUTÉS PAR LE SOUS-TRAITANT.
- 1.16 LES OUVERTURES, LES PERCEMENTS DE PLUS DE 100MM, LES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DES MURS ET L'INSTALLATION DES PORTES D'ACCÈS SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- 1.17 EFFECTUER LES RACCORDEMENTS ENTRE DEUX TUYAUX DE MÉTAUX DIFFÉRENTS, TELS QUE LE CUIVRE ET L'ACIER, AU MOYEN DE RACCORDS DIÉLECTRIQUES ÉPCO OU DE BRIDES AVEC GARNITURES ENTRE LES BRIDES, ETC. INSTALLER LES BOULONS DANS DES MANCHONS ISOLANTS. ÉCROUS ET TÊTES DE BOULONS AVEC RONDELLES ISOLANTES.
- 1.18 L'UTILISATION DE BANDES MÉTALLIQUES PERFORÉES OU NON OU AUTRE TYPE DE SUPPORTS NON AJUSTABLES EST PROHIBÉE.
- 1.19 AUCUN TUYAU OU ÉQUIPEMENT NE DOIT SERVIR COMME POINT DE FIXATION POUR EN SUPPORTER UN AUTRE.
- 1.21 CODE DE COULEUR : CHAQUE SECTION CONCERNÉE DOIT IDENTIFIER LES PORTES D'ACCÈS SUR LA FACE APPARENTE AVEC DES RONDELLES AUTOCOULANTES DE 20 MM (3/4 PO) DE DIAMÈTRE, DE MARQUE AVERY, ET DE LA COULEUR INDICÉE CI-DESSOUS : PLOMBERIE (VERT), VENTILATION (NOIR), ÉLECTRICITÉ (ROSE), DES FLÈCHES DOIVENT INDIQUER LE SENS DE L'ÉCOULEMENT.

- 1.22 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES :
  - L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR L'AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE, AVANT DE PROCÉDER À TOUT TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE, TOUT OUVRAGE INCORPORÉ DANS LES TRAVAUX, NON CONFORME AUX DEMANDES DU CONTRAT, SERA DÉFAIT ET REFAIT PAR L'ENTREPRENEUR À SES PROPRES FRAIS.
  - LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ OU LE GENRE DE TOUT TRAVAIL OU APPAREIL MENTIONNÉ AU CONTRAT, SANS AFFECTER LA VALIDITÉ DU CONTRAT.
  - LE PROPRIÉTAIRE PEUT INDIQUER SUR SES AVIS DE CHANGEMENT OU SUR SES INSTRUCTIONS DE CHANTIER, AFIN DE NE PAS RETARDER LE CHANTIER, QUE LES TRAVAUX SONT EXÉCUTOIRES. CECI IMPLIQUE QUE L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER AVEC DILIGENCE AUX TRAVAUX. LES COÛTS, S'IL Y A LIEU, SERONT PRÉSENTÉS ET VÉRIFIÉS PAR LA SUITE.
  - IL EST ENTENDU QUE L'ENTREPRENEUR NE PEUT EN AUCUN CAS RETARDER L'EXÉCUTION DE CES TRAVAUX MÊME SI LES PARTIES NE SONT PAS PARVENUES À UN ACCORD SUR LE COÛT DES TRAVAUX AU MOMENT REQUIS POUR LES EXÉCUTER.

- 1.23 ARRÊT DE SERVICE :
  - AVANT D'EFFECTUER TOUT ARRÊT DE SERVICE, L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER LE PROPRIÉTAIRE AU MOINS 72 HEURES À L'AVANCE ET OBTENIR LA PERMISSION DE CE DERNIER AVANT D'EXÉCUTER LES TRAVAUX, LORSQU'IL EST IMPOSSIBLE D'EFFECTUER LES TRAVAUX DURANT LES HEURES D'OCCUPATION DU PROPRIÉTAIRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA EXÉCUTER LES TRAVAUX DE SOIR OU DE FIN DE SEMAINE.

- 1.24 TRAVAUX DANS DES LOCAUX OCCUPÉS :
  - TOUTES LES PORTÉES DE TRAVAUX À ÊTRE EFFECTUÉES DANS DES AIRES DE TRAVAIL ORDINAIREMENT OCCUPÉES LORS DES HEURES RÉGULIÈRES DE TRAVAIL DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉES DE FAÇON À NE PAS NUIRE AUX OPÉRATIONS JOURNALIÈRES DU BÂTIMENT ET DE SON PERSONNEL. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE S'IL EXISTE LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DURANT CES HEURES ET, LE CAS ÉCHÉANT, S'ENTENDRE AVEC LUI SUR LES HEURES DE TRAVAIL DISPONIBLES.
  - L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER, À LA FIN D'UNE PÉRIODE DE TRAVAUX DANS LES LIEUX OCCUPÉS, DE TOUT REMETTRE EN ÉTAT ET DE NETTOYER AVANT LE DÉBUT DE LA PROCHAINE PÉRIODE D'OCCUPATION DU BÂTIMENT. À FAUTE DE FAIRE CETTE COORDINATION, TOUT DELAI NUISANT AUX OPÉRATIONS RÉGULIÈRES DU CLIENT SERA CHARGÉ À L'ENTREPRENEUR.

- 1.25 TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR D'AUTRES :
  - LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE EXÉCUTER PAR D'AUTRES ET À SES FRAIS, CERTAINS TRAVAUX CONCERNANT LE PROJET, MAIS NON INCLUS DANS LES PLANS ET DEVIS.
  - L'ENTREPRENEUR NE SERA PAS DE CE FAIT DÉGAGÉ DE SA RESPONSABILITÉ, QUANT AUX TRAVAUX QUI FONT PARTIE DE SON CONTRAT ET DEVRA ASSUMER LA COORDINATION.

- 1.26 GARANTIE :
  - TOUS LES TRAVAUX ET LES ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE GARANTIS POUR UNE DURÉE D'AU MOINS UN AN APRÈS L'ACCEPTATION DES TRAVAUX PAR LE PROPRIÉTAIRE ET L'INGÉNIEUR.
  - L'ENTREPRENEUR DEVRA ÉGALEMENT INCLURE TOUTE GARANTIE ADDITIONNELLE DEMANDÉE DANS LES SECTIONS SPÉCIFIQUES. L'ENTREPRENEUR DOIT REMPLACER IMMÉDIATEMENT, À SES FRAIS, TOUTE PARTIE QUI SERA TROUVÉE DÉFECTUEUSE DURANT CETTE PÉRIODE QUI SUIVRA L'ACCEPTATION FINALE PAR LE PROPRIÉTAIRE, POURVU QUE LA DÉFECTUOSITÉ NE SOIT DUE NI À UN MAUVAIS USAGE, NI À L'USURE ORDINAIRE DES MATÉRIAUX.
  - L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE EN BON ÉTAT IMMÉDIATEMENT TOUT OUVRAGE IMPARFAIT ET REMPLACER LES MATÉRIAUX DÉFECTUEUX, SANS FRAIS ADDITIONNELS POUR LE PROPRIÉTAIRE, DANS LA PÉRIODE DE GARANTIE SUIVANT L'ACCEPTATION FINALE.

- 1.27 ACCEPTATION DES TRAVAUX :
  - L'ACCEPTATION DES TRAVAUX DU PROPRIÉTAIRE NE RELÈVERA PAS L'ENTREPRENEUR D'AUCUNE DE SES OBLIGATIONS ENVERS LE PROPRIÉTAIRE, UN TRAVAIL PARFAITEMENT EN ACCORD AVEC LES PLANS ET DEVIS, ET TOUT DÉFAUT OU OMISSION N'AYANT PAS ÉTÉ CONSTATÉ LORS DES INSPECTIONS, DEVRA ÊTRE CORRIGÉ PAR L'ENTREPRENEUR.
  - AUCUNE OCCUPATION DES LIEUX OU USAGE PARTIEL DES SYSTÈMES, NE SERA CONSIDÉRÉ COMME UNE ACCEPTATION DE TRAVAIL EN CONFORMITÉ AUX PLANS ET/OU DEVIS.
  - DOCUMENTS À REMETTRE AVANT L'ACCEPTATION DES TRAVAUX :
    - PLANS ÉMIS POUR CONSTRUCTION ANNOTÉE EN ROUGE (FORMAT PAPIER ET PDF)
    - INDIQUER CLAIREMENT :
      - LA DATE
      - LE NOM DE L'ENTREPRENEUR
      - L'INDICATION " PLANS ANNOTÉS "
      - LA SIGNATURE DU RESPONSABLE DU PROJET DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
      - \*NOTE : IL FAUT Y JOINDRE LES AVIS DE CHANGEMENT ET/OU LES DIRECTIVES DE CHANTIER
      - PLANS TELS QUE CONSTRUITS SUR CLÉ USB (FORMAT AUTOCAD ET PDF).
      - CARTABLE DE FIN DE PROJET SÉPARÉ PAR DES ONGLETS (UNE SEULE COPIE).
      - PAGE DE PRÉSENTATION AVEC TITRE ET NUMÉRO DU PROJET DE LA CSSWL.
      - TABLE DES MATIÈRES.

- LES COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS IMPLIQUÉS AU PROJET (COURRIELS, ADRESSES CIVIQUES, NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET/OU CELLULAIRE ET LE NOM DU RESPONSABLE).
  - LA LISTE DES FOURNISSEURS IMPLIQUÉS AU PROJET (VOURRIELS, ADRESSES CIVIQUES, NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET/OU CELLULAIRE ET LE NOM DU RESPONSABLE).
  - FICHES TECHNIQUES DE TOUS LES PRODUITS ET ACCESSOIRES.
  - LETTRES DES GARANTIES POUR TOUS LES PRODUITS, ACCESSOIRES ET SYSTÈME DU PROJET.
  - MANUELS D'INSTRUCTIONS.
  - LES LETTRES DE CONFORMITÉ DE CCQ ET CNESST.
  - LES CERTIFICATS DE VÉRIFICATION ET D'APPROBATION, DE MISE EN MARCHÉ ET/OU D'INSPECTION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET/OU DES FOURNISSEURS LORSQUE REQUIS POUR CERTAINS APPAREILS ET LES CERTIFICATS DE VÉRIFICATION ET D'APPROBATION, DE MISE EN MARCHÉ ET/OU D'INSPECTION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET/OU DES FOURNISSEURS LORSQUE REQUIS POUR CERTAINS APPAREILS
  - LETTRE DE GARANTIE.
- TANT QUE TOUS LES DOCUMENTS CITÉS PRÉCÉDEMMENT NON P'ONT PAS ÉTÉ REMIS ET APPROUVÉS, UN MONTANT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 5% DU CONTRAT SERA RETENU SUR LA DEMANDE DE PAIEMENT, EN PLUS DE LA RETENUE PRÉVUE AU CONTRAT.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX :

- 2.1 TRAVAUX DE PLOMBERIE :
  - TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE SERONT CONFORMES AU CNP, À L'ASPE ET AUX EXIGENCES DE LA MUNICIPALITÉ. LES TRAVAUX COMPRENNENT SANS S'Y LIMITER.

- 2.1.1 LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT INDIQUÉS AUX PLANS.
- 2.1.2 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE INCLUANT L'ISOLANT, LES ACCESSOIRES ET LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU AUX SERVICES EXISTANTS.
- 2.1.3 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE ET D'ÉVENT, INCLUANT L'ISOLANT, LES ACCESSOIRES ET LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU AUX SERVICES EXISTANTS.
- 2.1.4 LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DES APPAREILS SANITAIRES MONTRÉS AUX PLANS.
- 2.1.5 LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE.
- 2.1.6 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SYSTÈMES PARASISMIQUES REQUIS ET D'UN CERTIFICAT SIGNÉ PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ DANS CE DOMAINE.
- 2.1.7 LES RAPPORTS DE MISE EN MARCHÉ.
- 2.1.8 LES DESSINS TEL QUE CONSTRUIT.

2.2 TRAVAUX DE VENTILATION :

- TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION SERONT CONFORMES AUX NORMES DE L'ASHRAÉ, AU CNB, AU CCQ, DE L'ACMA ET DE LA SMACNA. LES TRAVAUX COMPRENNENT SANS S'Y LIMITER.
- 2.2.1 LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT INDIQUÉS AUX PLANS.
- 2.2.2 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CONDUITS D'ÉVACUATION.
- 2.2.3 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE GRILLES.
- 2.2.4 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SYSTÈMES PARASISMIQUES REQUIS ET D'UN CERTIFICAT SIGNÉ PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ DANS CE DOMAINE.
- 2.2.5 LE BALANCEMENT AÉRAULIQUE AVANT ET APRÈS LES TRAVAUX ET LE RAPPORT.
- 2.2.6 LES DESSINS TEL QUE CONSTRUIT.
- 2.2.7 LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES VENTILATEURS
- 2.2.8 L'ASSITANCE AU BALANCEMENT POUR LE VENTILATEUR VE-20

3. MATÉRIAUX :

3.1 PLOMBERIE :

- 3.1.1 TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE :
  - 3.1.1.1 NPS 3 ET MOINS :
    - TUYAUTERIE EN CUIVRE, ASTM-B88, DE TYPE L DUR.
    - LES COUDÉS, LES RÉDUCTEURS, LES ADAPTATEURS ET LES ACCOUPLEMENTS, DE MÊMES MARQUES QUE LES TÊES, EN BRONZE FORGÉ "WRO" TIG, UNIONS EN LAITON COULÉ 800 KPA DE VAPEUR (125 LB/PO), ASA 816.17, 1849 DE GRINNELL.
    - TÊS FORGÉS "WRO" EMCO. ILS PEUVENT ÊTRE COULÉS POUR DN 3 ET PLUS.
    - JOINTS SOUDÉS 95/5 POUR LES ROBINETS AVEC JOINTS FILETÉS, UTILISER DES RACCORDS DE TYPE FILETE - SOUDÉ (SOUDÉ DU CÔTÉ DE LA TUYAUTERIE ET FILETE DU CÔTÉ DU ROBINET).
    - DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT (DAR), ÉQUIPEMENT À PRESSION RÉDUITE POUR RISQUE ÉLEVÉ, À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, INSTALLATION SUR DES CONDUITES D'EAU POTABLE EN VUE D'UNE PROTECTION CONTRE LE RETOUR D'EAU CONTAMINÉE (PAR ANTI-SIPHON OU CONTRE-PRESSION) DANS LE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE. CORPS EN FONTE, BÔÎTER EN NYLON, FIXATION ET RESSORT EN ACIER INOX., ÉLASTOMÈRES DELRIN (ENREGISTRÉ NSF), COMPOSANTES INTERNES EN NITRILE BUNA (APPROBATION FDA), ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE EN BRONZE COULÉ ET SUPPORT EN LAITON FORGÉ, SOUPAPE DE DÉCHARGE ACCESSIBLE POUR FIN D'ENTRETIEN SANS OÙIL SOIT NÉCESSAIRE DE LE DÉMONTÉ. PRESSION DE SERVICE MAXIMALE 175 PSI, TEMPÉRATURE DE SERVICE MAXIMALE 180 °F (82 °C), ÉPREUVE HYDRAULIQUE 350 PSI, INSTALLATION HORIZONTALE, ENTRE 19 MM À 51MM (3/4 à 2 PO). ZURN MODÈLE 375-XL PU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

3.1.2 TUYAUTERIE DE DRAINAGE :

- NPS 2 ET MOINS : EN CUIVRE DWV, ASTM-B306 AVEC JOINTS SOUDÉS À 95% ÉTAÏN ET 5% ANTIMOÏNE.
- NPS 3 ET PLUS : EN FONTE, ASTM-A74, CLASSE 4000, AVEC JOINTS MÉCANIQUES OU JOINTS CALFATÉS.
- EN PVC-DWV, JOINTS DE TYPE À ANNEAU, RING-TITE D'IPEX.

3.1.3 TUYAUTERIE D'ÉVENT :

- NPS 2 ET MOINS : EN CUIVRE DWV, ASTM-B306 AVEC JOINTS SOUDÉS À 50% ÉTAÏN ET 5% ANTIMOÏNE.
- NPS 3 ET PLUS : EN FONTE, ASTM-A74, CLASSE 4000, AVEC JOINTS MÉCANIQUES OU JOINTS CALFATÉS.

3.1.4 CALORIFUGÉAGE :

- ISOLANT DE FIBRE DE VERRRE MOULÉ AVEC RECOURVEMENT DE CANEVAS 6 OZ DE TYPE AP.
- SUR LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE, AJOUTER UN REVÊTEMENT D'ALUMINIUM RFRFK ET LES JOINTS DEVRONT ÊTRE BIEN ABOUTÉS ET RECOURVETS D'UNE LANGUETTE DE PAPIER ALUMINIUM ET SCÉLLÉS À L'ADHÉSIF COUPE-VAPEUR.
- ENDROIT :
  - EAU FROIDE ET EAU CHAUDE DOMESTIQUE 25mm (1") D'ÉPAISSEUR

3.1.5 SUPPORTS :

- 3.1.5.1 SUPPORTS HORIZONTAUX :
  - SUPPORTS EN CONTACT AVEC LA TUYAUTERIE, DE TYPE CLÉVIS AJUSTABLE AVEC FIN DE CUIVRE, GRINNELL MODÈLE FIG. CT-65.
  - LA DISTANCE ENTRE LES SUPPORTS DOIT RESPECTER L'ESPACEMENT MAXIMUM INDIQUÉ AU TABLEAU QUI SUIV. PRÉVOIR DE PLUS UN SUPPORT À CHAQUE CHANGEMENT DE DIRECTION
- TUYAUTERIE DIAMÈTRE NOMINAL TIGE DIAMÈTRE ESPACEMENT HORIZONTAL MAXIMUM
 

|                |         |       |
|----------------|---------|-------|
| NPS 1 ET MOINS | 9,5 MM  | 1,8 M |
| NPS 1 1/4      | 9,5 MM  | 2,1 M |
| NPS 1 1/2      | 9,5 MM  | 2,4 M |
| NPS 2          | 9,5 MM  | 2,7 M |
| NPS 2 1/2      | 12,7 MM | 3 M   |
| NPS 3          | 12,7 MM | 3,4 M |
- 3.1.5.2 SUPPORTS VERTICAUX :
  - COLLIERS EN ACIER AU CARBONE OU FINI CUIVRE, CONFORMES À LA NORME MSS SP58, GRINNELL, MODÈLE FIG. CT-121
  - SI LA TEMPÉRATURE DU LIQUIDE NE DÉPASSE PAS 100°C, AVEC RECOURVEMENT DE PLASTIQUE PEUT ÊTRE UTILISÉE, GRINNELL MODÈLE DE TYPE 42, FIG. CT-121C.
  - LA DISTANCE MAXIMALE ENTRE DEUX SUPPORTS NE DOIT JAMAIS ÊTRE SUPÉRIEUR À 2 M POUR LES TUYAUX DE NPS 1 1/4 OU MOINS OU 3 M POUR LES TUYAUX DE NPS 1 1/2 ET PLUS.

3.1.6 CABINET D'AISANCE (CA-1) :

- CUVETTE ALLONGÉE EN PORCELAINE VITREUSE, CHASSE À JET SIPHONIQUE, VOIE DE SIPHON DE 54 MM (2 1/8 PO) COMPLÈTEMENT VITRIFIÉE, CHAPEAUX DE BOULONS, ENTRÉE DE 38 MM (1 1/2 PO) SUR LE DESSUS, CONSOMMATION DE 6.0 L (1.6 GAL US), 4.8 L (1.28 GAL US) ET AUSSI PEU QUE 4.2 L (1.1 GAL US) PAR CHASSE, SELON LE ROBINET DE CHASSE UTILISÉ. ZURN MODÈLE Z5655-BW1.0 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET DE CHASSE SILENCIEUX POUR C. A., AVEC COMMANDE ÉLECTRONIQUE À PILES (4 TYPE "C"), MEMBRANE TPE RÉSISTANTE AUX CHLORAMINES ET AUX OBSTRUCTIONS, ROBINET D'ARRÊT/CLAPET DE DN 1 PO À BRASURE AVEC CAPUCHON À L'ÉPREUVE DU VANDALISME, ROSACE MURALE EN LAITON COULÉ, TUBE DE CHASSE DE 38 MM (1 1/2 PO) AVEC CASSE-VIDE, FINI CHROME POLI, ACTIONNEUR DE 6 V SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA VOIE D'EAU, DÉTECTEUR AUTOMATIQUE MONTÉ DANS UN ANGLE DE 10° ET BOUTON DE COMMANDE MANUELLE PRIORITAIRE, LOGEMENT EN POLYCARBONATE DE HAUTE RÉSISTANCE AVEC COUVERCLE MÉTALLIQUE CHROMÉ, INDICATEUR DE MARCHÉ LUMINEUX, TÉMOIN LUMINEUX ET SONORE DE FAIBLE PUISSANCE, VOLUME DE 4.8 L (1.28 GAL US) PAR CHASSE. NOTES : REQUIERT UNE PRESSION DYNAMIQUE MIN. DE 25 PSI. ZURN MODÈLE ZER600AV-CPM-HET OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- SIÈGE EN PLASTIQUE MASSIF À USAGE INTENSIF POUR CUVETTE ALLONGÉE, OUVERT À L'AVANT, SANS COUVERCLE, CHARNIÈRES-BUTOIRS, TIGES DE FIXATION EN ACIER INOXYDABLE, (BLANC), ZURN MODÈLE Z5955SS-EL OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.7 CABINET D'AISANCE (CAH-1) :

- CUVETTE ALLONGÉE EN PORCELAINE VITREUSE, 425 MM (16 3/4 PO) DE HAUTEUR, CHASSE À JET SIPHONIQUE, VOIE DE SIPHON DE 54 MM (2 1/8 PO) COMPLÈTEMENT VITRIFIÉE, CHAPEAUX DE BOULONS, ENTRÉE DE 38 MM (1 1/2 PO) SUR LE DESSUS, CONSOMMATION DE 6 L (1.6 GAL US), 4.8 L (1.28 GAL US) ET AUSSI PEU QUE 4.2 L (1.1 GAL US) PAR CHASSE, SELON LE ROBINET DE CHASSE UTILISÉ. ZURN MODÈLE Z5655-BW1.0 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET DE CHASSE SILENCIEUX POUR C. A., AVEC COMMANDE ÉLECTRONIQUE À PILES (4 TYPE "C"), MEMBRANE TPE RÉSISTANTE AUX CHLORAMINES ET AUX OBSTRUCTIONS, ROBINET D'ARRÊT/CLAPET DE DN 1 PO À BRASURE AVEC CAPUCHON À L'ÉPREUVE DU VANDALISME, ROSACE MURALE EN LAITON COULÉ, TUBE DE CHASSE DE 38 MM (1 1/2 PO) AVEC CASSE-VIDE, AMENÉE D'EAU À 608 MM (18 PO) AU DESSUS DE LA CUVETTE, FINI CHROME POLI. ACTIONNEUR DE 6 V SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA VOIE D'EAU, DÉTECTEUR AUTOMATIQUE MONTÉ DANS UN ANGLE DE 10° ET BOUTON DE COMMANDE MANUELLE PRIORITAIRE, LOGEMENT EN POLYCARBONATE DE HAUTE RÉSISTANCE AVEC COUVERCLE MÉTALLIQUE CHROMÉ, INDICATEUR DE MARCHÉ LUMINEUX, TÉMOIN LUMINEUX ET SONORE DE FAIBLE PUISSANCE, VOLUME DE 4.8 L (1.28 GAL US) PAR CHASSE. NOTES : REQUIERT UNE PRESSION DYNAMIQUE MIN. DE 25 PSI. ZURN MODÈLE ZER600AV-1-CPM-HET OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- SIÈGE EN PLASTIQUE MASSIF À USAGE SUPER-INTENSIF POUR CUVETTE ALLONGÉE, OUVERT À L'AVANT, SANS COUVERCLE, CHARNIÈRES-BUTOIRS, TIGES DE FIXATION EN ACIER INOXYDABLE, (BLANC), ZURN MODÈLE Z5955SS-EL OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- APPIU-DOS EN TUBE D'ACIER INOXYDABLE DE 32 MM (1 1/4 PO) D.E. FINI SATINÉ, FIXATIONS DISSIMULÉES, PLAQUE EN COMPOSITE PHÉNOLIQUE MASSIF DE 102 MM (4 PO DE HAUTEUR) X 254 MM (10 PO) DE LONGUEUR, MUR BLANC ANTIQUE, DIMENSION "X" DE 203 MM (8 PO), AMÉRICAN SPECIALTIES MODÈLE 3777-T1-8 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- BARRE DE SOUTIEN HORIZONTALE DE 32 MM (1 1/4 PO) EN ACIER INOX. NUANCE 304 CAL., 18, 609 MM (24 PO) DE LONGUEUR AVEC ROSACÉS À PRESSION, SURFACE LISSE, AMERICAN SPECIALTIES MODÈLE 3701-24 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.8 URINOIR (U-1) :

- URINOIR MURAL OMIÑELO EN PORCELAINE VITREUSE, CONSOMMANT ENTRE 3.8 L (0.83 GAL US) ET AUSSI PEU QUE 0.5 L (1.18 GAL US) PAR CHASSE SIPHONIQUE, ÉCRANS INCORPORÉS, SIPHON INTÉGRÉ, ENTRÉE SUR LE DESSUS DE 19 MM (3/4 PO), SORTIE ARRIÈRE AVEC RACCORD D'ÉVACUATION DE DN 2 PO I.P.S. FEM., CROCHETS MURAUX, DEVANT DU BASSIN À 361 MM (14 1/4 PO) DU MUR FINI. CRÉPINE EN ACIER INOX. À L'ÉPREUVE DU VANDALISME INCLUS. ZURN MODÈLE Z5755-U OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET DE CHASSE SILENCIEUX AVEC COMMANDE ÉLECTRONIQUE À PILES (4 TYPE "C"), MEMBRANE TPE RÉSISTANTE AUX CHLORAMINES ET AUX OBSTRUCTIONS, ROBINET D'ARRÊT/CLAPET DE DN 3/4 PO À BRASURE AVEC CAPUCHON À L'ÉPREUVE DU VANDALISME, ROSACE MURALE EN LAITON COULÉ, TUBE DE CHASSE DE 19 M (3/4 PO) AVEC CASSE-VIDE, FINI CHROME POLI, ACTIONNEUR DE 6 V SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA VOIE D'EAU, DÉTECTEUR AUTOMATIQUE MONTÉ DANS UN ANGLE DE 10° ET BOUTON COMMANDE PRIORITAIRE, LOGEMENT EN POLYCARBONATE DE HAUTE RÉSISTANCE AVEC COUVERCLE MÉTALLIQUE CHROMÉ, INDICATEUR DE MARCHÉ LUMINEUX, TÉMOIN LUMINEUX ET SONORE DE FAIBLE PUISSANCE, VOLUME DE 1.9 L (0.5 GAL US) PAR CHASSE. OPTION HKM (HIGH MOUNT KIT) - LENTILLE AVEC ANGLE PERMETTANT UNE DÉTECTION ÉLARGIE. IDÉAL POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DE PREMIER CYCLE. ZURN MODÈLE ZER600AV-CPM-EWS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- BÂTI-PORTEUR D'ÉQUERRE À TOURNANT SPHÉRIQUE EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, PLAQUES-SUPPORTS EXTRA-ROBUSTES. ZURN MODÈLE Z1221 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.9 LAVABO (L-1) :

- LAVABO À MONTAGE MURAL EN ACIER INOXYDABLE, NUANCE 304, CALIBRE 18/18, 476 X 495 X 178 MM (18 3/4 X 19 1/2 X 7 PO), FINI POLI SATINÉ, DOSSERET DE 76 MM (3 PO) DE HAUTEUR, CROCHET MURAL, SUPPORTS MURAUX LATÉRAUX DE CALIBRE 16 INCORPORÉS, BONDE DE VIDAGE DE TYPE DUPLEX AVEC GRILLE, PLAGE PERCÉE 3 TROUS À 102 MM (4 PO) D'ESPACEMENT NOVANNI STAINLESS INC. MODÈLE 8100-34 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET ÉLECTRONIQUE DE TYPE CÂBLÉ, BEC ARQUÉ EN LAITON COULÉ, SORTIE DE BEC À PULVÉRISATION À L'ÉPREUVE DU VANDALISME 1.9 L/MIN. (0.5 GUSPM), POSE 102 MM (4 PO) D'ENTRAXE, FINI CHROME POLI, DÉTECTEUR À INFRAROUGE INCORPORÉ, FONCTIONNEMENT SUR DEMANDE AVEC ARRÊT DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU APRÈS 30 SECONDES, FILTRE EN LIGNE, ALIMENTATION EN EAU PRÉMÉLANGÉE, COMPREND 4 PILES "AA" POUVANT AGIR COMME ALIMENTATION D'APPOINT EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE. FOURNI AVEC CÂBLAGE (CWB) DE 85 PO DE LONG. NOTE : SI UTILISÉ AVEC UN LAVABO OU ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE, VEUILLEZ SPÉCIFIER SUFFIXE -RR (RAYON RÉDUIT), MODÈLE ZB915XL-CWB-F OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- CONVERTISSEUR CÂBLÉ 120 VAC/7.6 VDC, 2 AMP., POUVANT ALIMENTER 8 ROBINETS OU 8 ROBINETS DE CHASSE OU 8 ROBINETS/ROBINETS DE CHASSE EN COMBINÉ. MODÈLE P6000-HW6 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRE À TOURNANT SPHÉRIQUE À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, EXTRA-ROBUSTE AVEC TIGE À CACHE-ENTRÉE ET MANŒUVRE PAR CLÉ, DN 1/2 PO COMPRESSION X 3/8 PO COMPRESSION, ROSACÉS MURALES, FINI CHROME POLI. MODÈLE ZH824XL-LKQ-PC/28952-58 (2) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE POUR UN OU PLUSIEURS LAVABOS OU ÉVIERS, DÉBIT DE 37.8 L/MIN (10 GUSPM) À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 45 PSI; RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) AVEC UNE PRÉCISION DE +1.782 °C (3 °F) À UN DÉBIT AUSSI FAIBLE QUE 0.95 L/MIN (0.25 GUSPM); CLAPETS DE NON-RETOUR ET TAMIS INCORPORÉS AUX ENTRÉES, ENTRÉES ET SORTIE À BRASURE DE 1/2 PO, CONFORME AUX NORMES CSA, ASSE 1016 (1996) ET ASSE 1070. MODÈLE 12-ZW1070XL-C OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- SIPHON EN P RÉGLABLE, CORPS EN LAITON COULÉ, 38 MM (1 1/2 PO), BOUCHON DE DÉGORGEMENT, ROSACE MURALE PROFONDE, FINI CHROME POLI, MODÈLE 28702-9BD OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- BÂTI-PORTEUR DISSIMULÉ, MONTANTS EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, PLAQUE DE SUPPORT EN ACIER ROBUSTE. MODÈLE Z1221 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.10LAVABO (L-2) :

- LAVABO MODULAIRE COLLECTIF MURAL POUR 2 USAGERS , 1524 X 546 MM (60 X 21 1/2 PO) EN MATÉRIAUX SYNTHÉTIQUES «SOLIDAN®», COMPLÈT AVEC JUPE (OC) ET PANNEAUX D'ACCÈS EN ACIER INOXYDABLE FINI SATINÉ, ROBINETS D'ARRÊT, TUBES D'ALIMENTATION FLEXIBLES ET RENVOI DE 1 1/2 PO CHROMÉ. AQADESIGN MANUFACTURING MODÈLE SLV02-B(C)-DEK-4C OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET ÉLECTRONIQUE DE TYPE CÂBLÉ, BEC ARQUÉ EN LAITON COULÉ, SORTIE DE BEC À PULVÉRISATION À L'ÉPREUVE DU VANDALISME 1.9 L/MIN. (0.5 GUSPM), POSE 102 MM (4 PO) D'ENTRAXE, FINI CHROME POLI, DÉTECTEUR À INFRAROUGE INCORPORÉ, FONCTIONNEMENT SUR DEMANDE AVEC ARRÊT DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU APRÈS 30 SECONDES, FILTRE EN LIGNE, ALIMENTATION EN EAU PRÉMÉLANGÉE, COMPREND 4 PILES "AA" POUVANT AGIR COMME ALIMENTATION D'APPOINT EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE. FOURNI AVEC CÂBLAGE (CWB) DE 85 PO DE LONG. NOTE : SI UTILISÉ AVEC UN LAVABO OU ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE, VEUILLEZ SPÉCIFIER SUFFIXE -RR (RAYON RÉDUIT), MODÈLE ZB915XL-CWB-F OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRE À TOURNANT SPHÉRIQUE À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, EXTRA-ROBUSTE AVEC TIGE À CACHE-ENTRÉE ET MANŒUVRE PAR CLÉ, DN 1/2 PO COMPRESSION X 3/8 PO COMPRESSION, ROSACÉS MURALES, FINI CHROME POLI. MODÈLE ZH824XL-LKQ-PC/28952-58 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- CONVERTISSEUR CÂBLÉ 120 VAC/7.6 VDC, 2 AMP., POUVANT ALIMENTER 8 ROBINETS OU 8 ROBINETS DE CHASSE OU 8 ROBINETS/ROBINETS DE CHASSE EN COMBINÉ. P6000-HW6 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE POUR UN OU PLUSIEURS LAVABOS OU ÉVIERS, DÉBIT DE 37.8 L/MIN (10 GUSPM) À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 45 PSI; RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) AVEC UNE PRÉCISION DE +1.782 °C (3 °F) À UN DÉBIT AUSSI FAIBLE QUE 0.95 L/MIN (0.25 GUSPM); CLAPETS DE NON-RETOUR ET TAMIS INCORPORÉS AUX ENTRÉES, ENTRÉES ET SORTIE À BRASURE DE 1/2 PO, CONFORME AUX NORMES CSA, ASSE 1016 (1996) ET ASSE 1070. ZURN MODÈLE 12-ZW1070XL-C OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

115 °F) AVEC UNE PRÉCISION DE +1.782 °C (3 °F) À UN DÉBIT AUSSI FAIBLE QUE 0.95 L/MIN (0.25 GUSPM); CLAPETS DE NON-RETOUR ET TAMIS INCORPORÉS AUX ENTRÉES, ENTRÉES ET SORTIE À BRASURE DE 1/2 PO, CONFORME AUX NORMES CSA, ASSE 1016 (1996) ET ASSE 1070. MODÈLE 12-ZW1070XL-C OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

- SIPHON EN P RÉGLABLE EN ACIER INOXYDABLE, ENTRÉE ET SORTIE 38 MM (1 1/2 PO), MODÈLE 114BDSS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- BÂTI-PORTEUR DISSIMULÉ, MONTANTS EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, PLAQUES-SUPPORTS SUPÉRIEURE ET INFÉRIÈRE EXTRA-ROBUSTES. MODÈLE Z1225/SLV02 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.11LAVABO (L-3) :

- LAVE-MAIN MURAL EN ACIER INOXYDABLE À 3 POSTES DE LAVAGE, 1829MMx292MMx533MM, MANÈGE 304, FINI SATINÉ, CALIBRE 14, PLAGE ARRIÈRE (PERCEMENT

DEVIS SUITE

RACCORD D'ACCOUPLLEMENT ET SUPPORT MURAL EN INOX. AVEC CROCHET À MORDACHE. ZURN MODÈLE Z1996-HH OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ  
 - RACCORD D'ÉVACUATION AVEC CORPS EN ACIER INOXYDABLE, GRILLE BOMBÉE ET GRILLE SECONDAIRE À CHARPIE EN INOX., GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ EN CAOUTCHOUC COMPRESSIBLE POUR TUYAU DE DN 3 PO. ZURN MODÈLE Z1996-SOL OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.15 FONTAINE (F-1):

- FONTAINE À BOIRE RÉFRIGÉRANTE MURALE À DEUX NIVEAU POUR ACCÈS SANS OBSTACLE AVEC REMPLISSEUR DE BOUTEILLE, DESIGN CONTEMPORAIN, REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN ACIER INOXYDABLE, RÉCÉPTACLE AVEC VIDAGE INCORPORÉ EN ABS DE COULEUR NOIR, BEC À AUTORÉGULATION DE 0.45 GPM ET À ANTIROTATION AVEC GARDE SANITAIRE FLEXIBLE ANTIMICROBIEN, COMMANDES À PLAQUES-POUSSOIRS FRONTALES ÉLECTRONIQUES, FILTRE INCORPORÉ (DURÉE DE VIE 1 AN OU 1135L (3000 GALLONS)), 1.1 GPM POUR REMPLISSAGE DE BOUTEILLE, ALIMENTATION EN EAU 100% SANS PLOMB, SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION 120 V, 60 HZ, RÉFRIGÉRANT R134A, CORDON ÉLECTRIQUE AVEC FICHE POLARISÉE, DÉBIT DE 28.4 LPH (7.5 GUSPH) À UNE TEMPÉRATURE DE 10°C (50°F), LA TEMPÉRATURE DE L'EAU D'ARRIVÉE ÉTANT DE 26.7°C (80°F) ET L'AIR AMBIANT ÉTANT DE 32.2°C (90°F), LA FONCTION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE MET LE SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION HORS TENSION APRÈS 60 MINUTES DE NON-UTILISATION ET LES LUMIÈRES SONT ÉTEINTES ET REDÉMARRENT AUTOMATIQUÉMENT LORSQU'ELLE SONT UTILISÉES, PEUT ÊTRE PROGRAMMÉ POUR S'ARRÊTER PENDANT LES FERMETURES PLANIFIÉES DES INSTALLATIONS, LES WEEK-ENDS, ETC. L'INTERFACE LED NUMÉRIQUE GARDE L'UTILISATEUR INFORMÉ DE LA PROGRAMMATION ET DES CODES D'ERREUR. LE BASSIN DE REMPLISSAGE DE BOUTEILLE DÉCOULE DIRECTEMENT VERS LES DÉCHETS DE L'UNITÉ. NORMES : ASME A112.19-CSA B125.1, CSA B651, ASME I12.19.3-CSA B45.4, CONFORME À NSF61 ET 372. MODÈLE HAVS 1202SF OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- PRÉVOIR TUYAUTERIE D'ALIMENTATION AVEC ROBINET D'ARRÊT DROIT À MANŒUVRE PAR TOURNEVIS, AVEC TUBE SOUPLE DE 10 MM (3/8 PO) ET ROSACE MURALE, FINI CHROME POLI.
- SIPHON EN P RÉGLABLE DE 32 MM (1 1/4 PO).
- BÂTI-PORTEUR DISSIMULÉ POUR DOUBLE FONTAINE À BOIRE À DEUX NIVEAUX, MONTANTS EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, PLAQUES-SUPPORTS SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES EXTRA-ROBUSTES. ZURN MODÈLE Z1225BL/12125 - 12125F OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.1.15 DRAIN DE PLANCHER (DP-1):

- RENVOI DE PLANCHER AVEC BÂTI POUR MEMBRANE DE 213 MM (8 3/8 PO) DE DIAMÈTRE, COLLET DE SERRAGE RÉVERSIBLE AVEC OUVERTURES LATÉRALES DE DRAINAGE AU-DESSUS DU COLLET, LE TOUT EN FONTE, GORGE FILETÉE DE 102 MM (4 PO) DE DIAMÈTRE POUR RECEVOIR UN TAMIS ROND AJUSTABLE COMBINÉ AVEC GRILLE CARRÉE DE 127 X 127 MM (5 X 5 PO) EN BRONZE NICKELÉ POLI POUR TRAFIC RÉGULIER. ZURN MODÈLE ZN415-Y5 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- CLAPET ANTIGAZ D'ÉGOUT DE TYPE MEMBRANE DE 76 MM (3") POUVANT S'INSTALLER DANS UN AVALOIR DE SOL. IL EMPÊCHE LES GAZ D'ÉGOUTS DE PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT DANS LE CAS OÙ LA GARDE D'EAU DU SIPHON SE SÈCHÈRE. CORPS FABRIQUÉ EN ABS, GARNITURE EN SILICONE, RENCONTRE LES EXIGENCES ASSÉ 1072. ZURN MODÈLE Z1072-3 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

3.2 VENTILATION:

3.2.1 CONDUIT D'AIR:

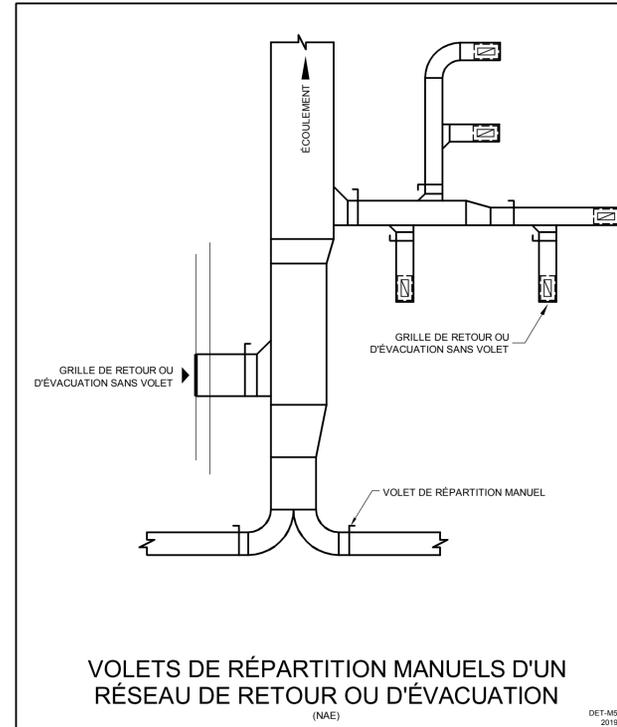
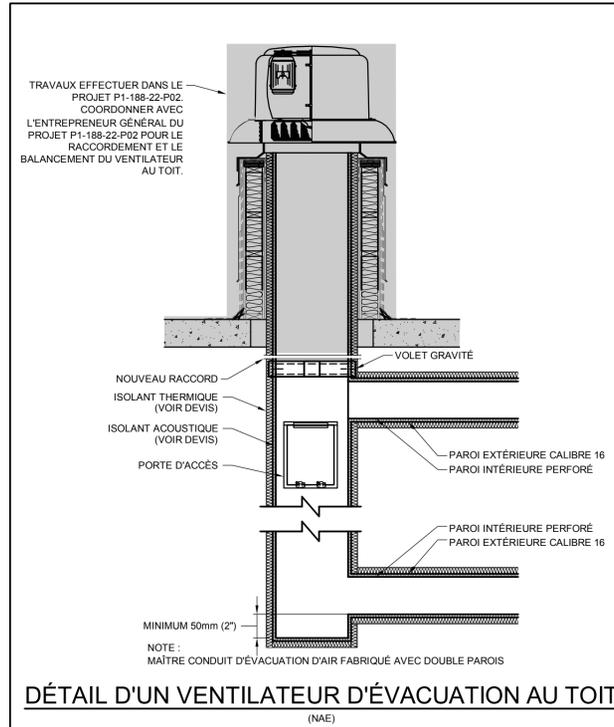
- CONDUITS EN ACIER GALVANISÉ : PLIABLE, PERMETTANT DE FORMER DES AGRAFURES ET CONSTRUITS SELON LA NORME ASTM A525M, AVEC ZINGAGE Z90. L'ÉPAISSEUR, LA FABRICATION ET LE RENFORCEMENT SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS ASHRAE ET SMACNA.
- RACCORDS : FABRIQUÉS SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'ASHRAE ET LA SMACNA.
- ÉTANCHÉITÉ DES CONDUITS D'AIR : L'ÉTANCHÉITÉ DEVA ÊTRE FAITE SELON LES EXIGENCES FORMULÉES DANS LE "HVAC DUCT LEAKAGE TEST MANUAL" DE LA SMACNA.
- SUPPORTS ET SUSPENSIONS : FABRIQUÉS ET INSTALLÉS SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'ASHRAE ET LA SMACNA.

3.2.2 CONDUITS FLEXIBLES:

- CONDUITS FLEXIBLES SELON LES NORMES NFPA-90A, NFPA-90B ET UL. C. PRESSION D'UTILISATION MINIMUM DE 12" D'EAU. RECOUVREMENT EN USINE DE 1" D'ÉPAISSEUR DE FIBRE DE VERRE, D'UNE DENSITÉ DE 0.75 lb/ft³, AVEC ENVELOPPE INTÉGRÉE DE VINYLE OU CPV, AYANT UNE RÉSISTANCE DE 0.2 PERM.
- EN ALUMINIUM, UN PLI DE 0.0065" D'ÉPAISSEUR, JOINTS MÉCANIQUES. RETENIR LES CONDUITS FLEXIBLES AUX CONDUITS RIGIDES ET DIFFUSEURS À L'AIDE DE VIS À MÉTAL OU DE BANDES MÉTALLIQUES DE SERRAGE, RENDRE ÉTANCHE AVEC DE LA PÂTE, RECOUVRIR LE TOUT D'UN RUBAN ADHÉSIF "TUCK TAPE".
- AUX ENDROITS INDIQUÉS AUX DESSINS, EN INSTALLER UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 60".
- TYPE A.I DE BOFLEX OU AL-U-FLEX D'ÉQUIPEMENT TRANSCONTINENTAL.

3.2.3 GRILLES ET DIFFUSEURS:

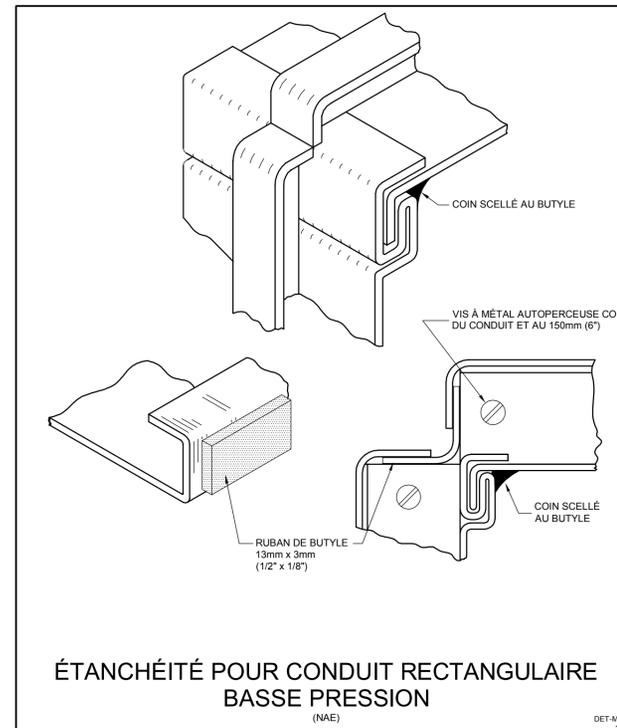
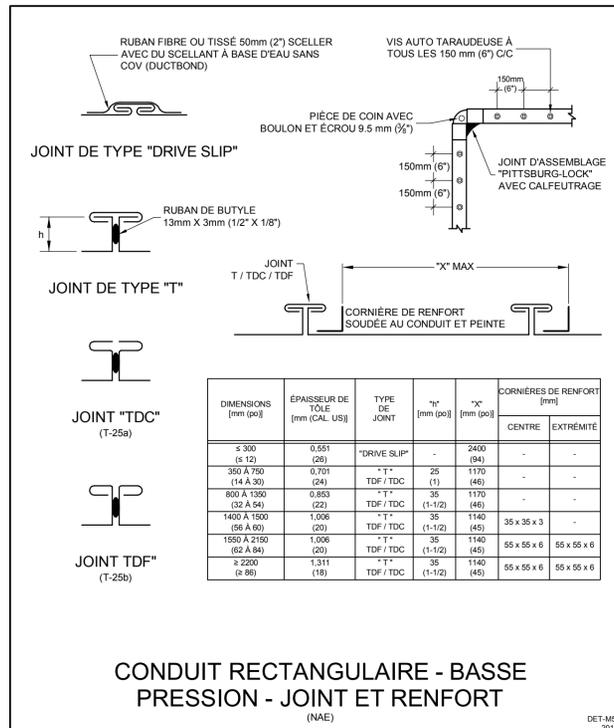
- LES GRILLES SERONT CONFORMES AUX DIMENSIONS ET OU TYPE INDIQUÉ EN PLAN. LES DIMENSIONS NE PEUVENT ÊTRE CHANGÉES SANS AUTORISATION. QUAND DEUX GRILLES ET PLUS SONT RACCORDÉS À UN MÊME CONDUIT ET NON PAS DE VOLET DE BALANCEMENT INCORPORÉ, FOURNIR ET INSTALLER DANS UN EMBRANCHEMENT UN VOLET DE BALANCEMENT.
- AN : DIFFUSEUR CARRÉ EN ACIER, TEL QUE MODÈLE SPD-31 DE E.H. PRICE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- RL : GRILLE DE RETOUR OU D'ÉVACUATION AU PLAFOND, TEL QUE MODÈLE 80C-D-A DE E.H. PRICE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ



| IDENTIFICATION    | TYPE                      | EAU FROIDE | EAU CHAUDE | DRAIN     | ÉVÉNT     | NOTES |
|-------------------|---------------------------|------------|------------|-----------|-----------|-------|
| ÉVIER             | E-X                       | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 1 1/2 | NPS 1 1/2 | 1     |
| LAVABO            | L-X                       | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 1 1/2 | NPS 1 1/2 | 1     |
| CABINET D'AISANCE | CA-X                      | NPS 1      | -          | NPS 4     | NPS 2     | 1, 2  |
|                   | CA-X                      | NPS 1/2    | -          | NPS 3     | NPS 2     | 1, 3  |
| URINOIR           | U-X                       | NPS 1/2    | -          | NPS 2     | NPS 1 1/2 | 1     |
| DOUCHE            | D-X                       | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 2     | NPS 1 1/2 | 1     |
| BAIN              | B-X                       | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 2     | NPS 1 1/2 | 1     |
| FONTAINE          | F-X                       | NPS 1/2    | -          | NPS 1 1/2 | NPS 1 1/2 | 1     |
| CUVE SUR PATTES   | CU-X                      | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 1 1/2 | NPS 1 1/2 | 1     |
| LESSIVEUSE        | LE-X                      | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 2     | NPS 1 1/2 | 1     |
| BAC D'ENTRETIEN   | BE-X                      | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 3     | NPS 1 1/2 | 1     |
| DOUCHE D'URGENCE  | DU-X                      | NPS 1 1/2  | NPS 1 1/2  | -         | -         | 1     |
| LAVE-YEUX         | LY-X                      | NPS 1/2    | NPS 1/2    | NPS 1 1/2 | NPS 1 1/2 | 1     |
| AVALOIR DE SOL    | DP-X<br>DP-EN<br>DD<br>EN | -          | -          | NPS 3     | -         | 1, 4  |

NOTE 1 : SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES APPAREILS SERONT MUNIS D'UN TUYAU DE VENTILATION  
 NOTE 2 : CABINET À SOUPE À CHASSE.  
 NOTE 3 : CABINET À RÉSERVOIR À CHASSE.  
 NOTE 4 : À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE TOUS LES AVALOIRS DE SOL ET DRAINS OUVERTS ONT UN SIPHON NPS 3

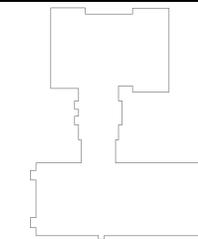
RACCORDEMENT DES APPAREILS SANITAIRES (NAE)



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

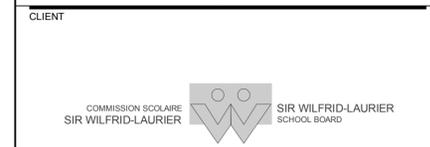
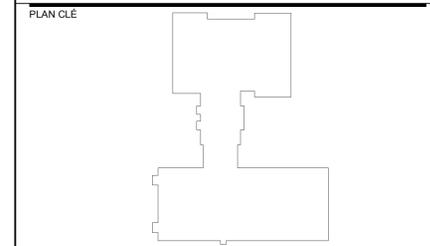
TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE  
DEVIS, DÉTAILS ET TABLEAU

|             |             |              |
|-------------|-------------|--------------|
| DESSIN      | CONCEPTION  | VÉRIFICATION |
| F. SANTERRE | F. SANTERRE | S. LAMARCHE  |

|               |           |
|---------------|-----------|
| PROJET No     | DESSIN No |
| 9021-064-1010 | M-100     |

|         |  |
|---------|--|
| ÉCHELLE |  |
| AUCUNE  |  |



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

**Bergeron Thouin  
Associés  
Architectes Inc.**

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

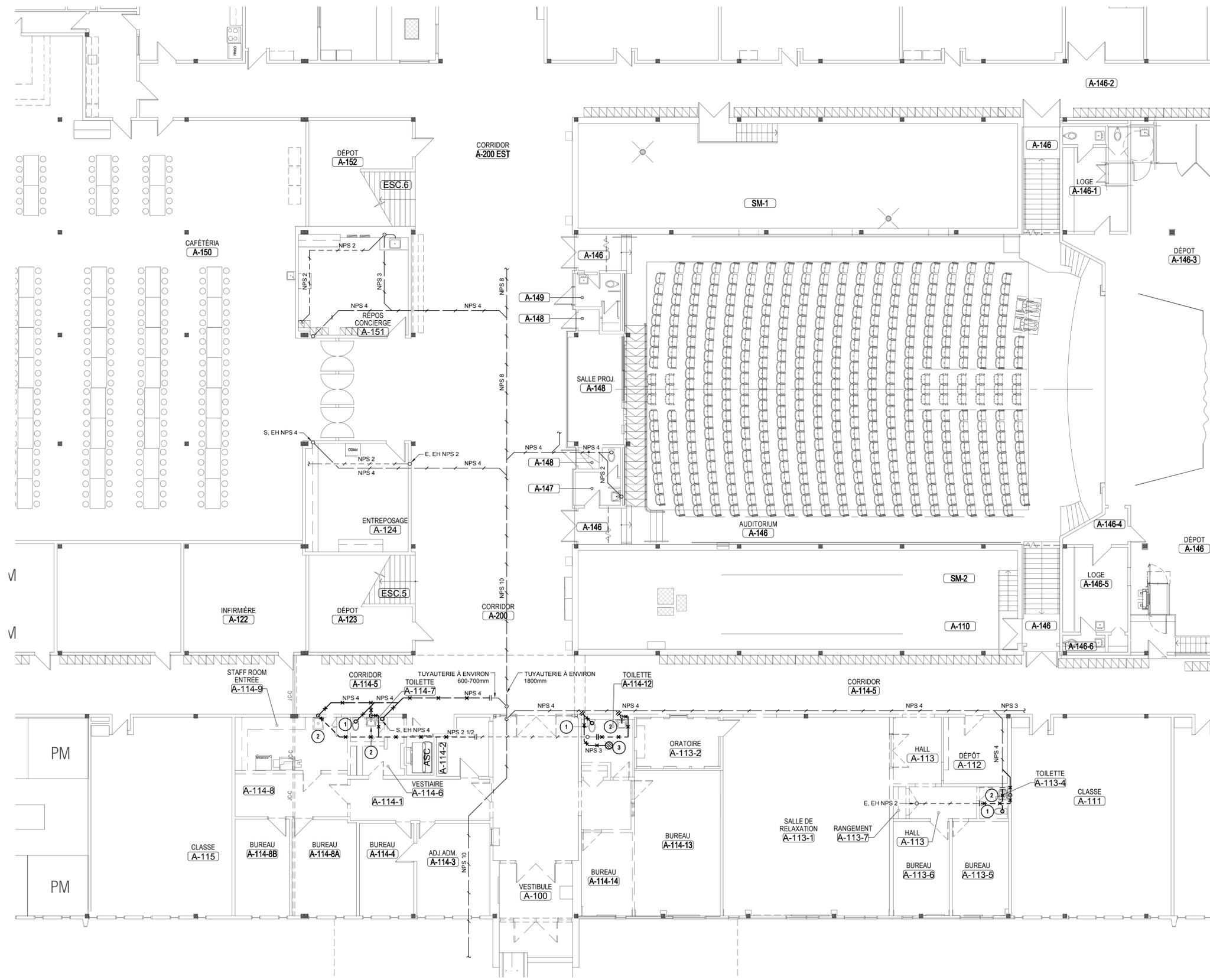
**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.**

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE  
DRAINAGE  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
DÉMOLITION**

|                            |                               |                             |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE      | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VERIFICATION<br>S. LAMARCHE |
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-200</b>     |                             |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                               |                             |



**NOTES SPÉCIFIQUES:**

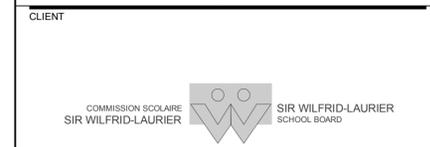
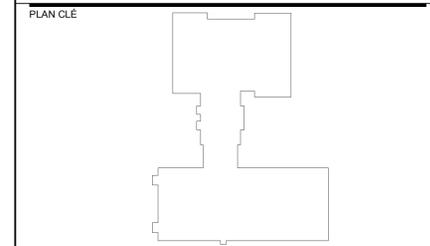
- 1 CABINET D'AISANCES AU PLANCHER À ROBINET DE CHASSE À ENLEVER, CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
- 2 LAVABO À ENLEVER CIA ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
- 3 DRAIN DE PLANCHER À DÉMANTELER.

1

2

3

4



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

**Bergeron Thouin  
Associés  
Architectes Inc.**

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.**

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

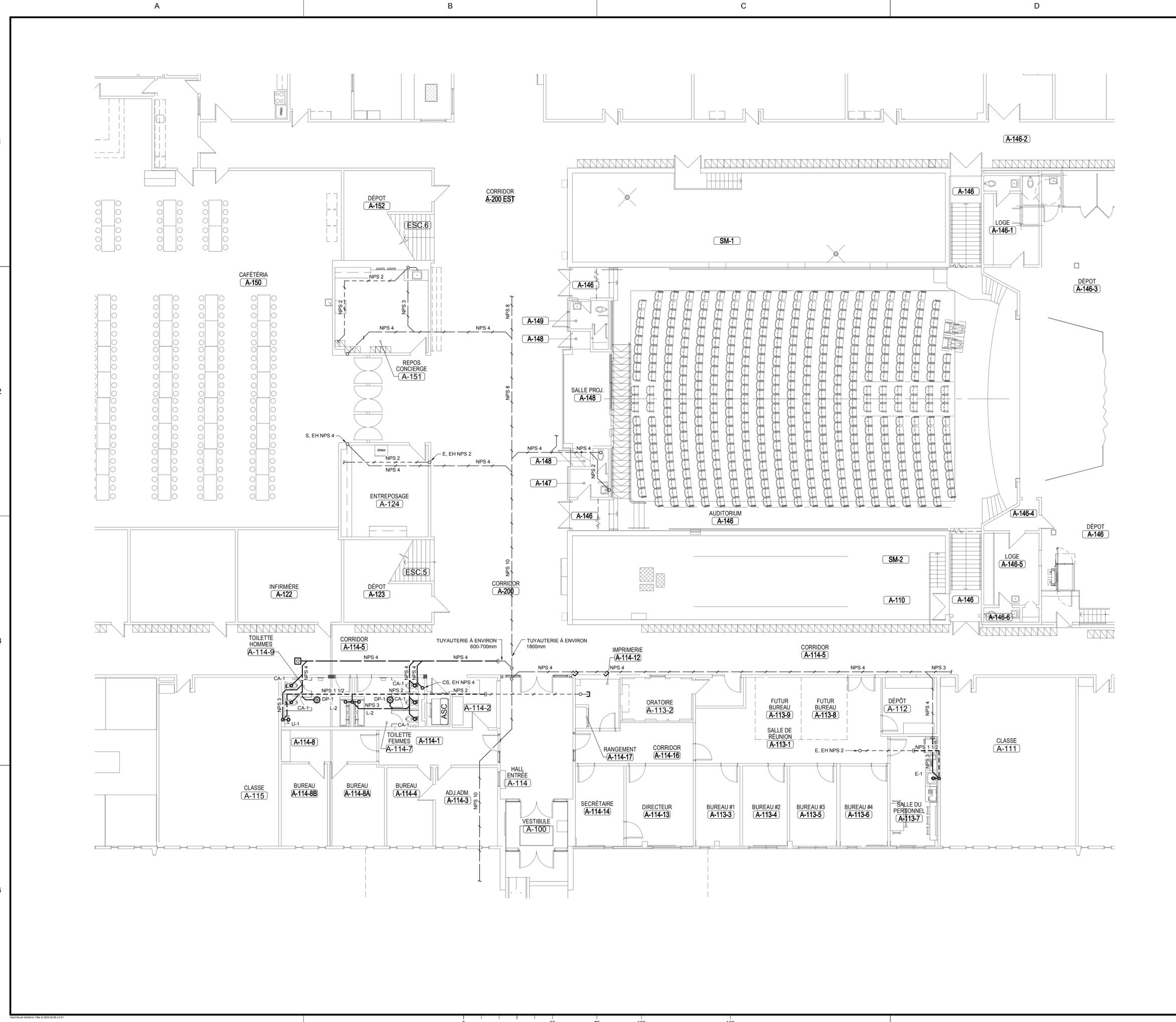
PROJET

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN

**MÉCANIQUE  
DRAINAGE  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
AMÉNAGEMENT**

|                            |                               |                             |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE      | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION<br>S. LAMARCHE |
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-201</b>     |                             |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                               |                             |

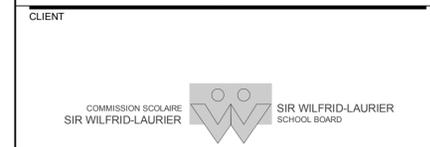
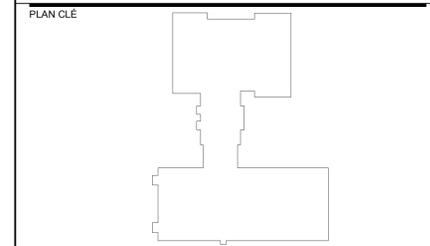


1

2

3

4



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

**Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.**  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

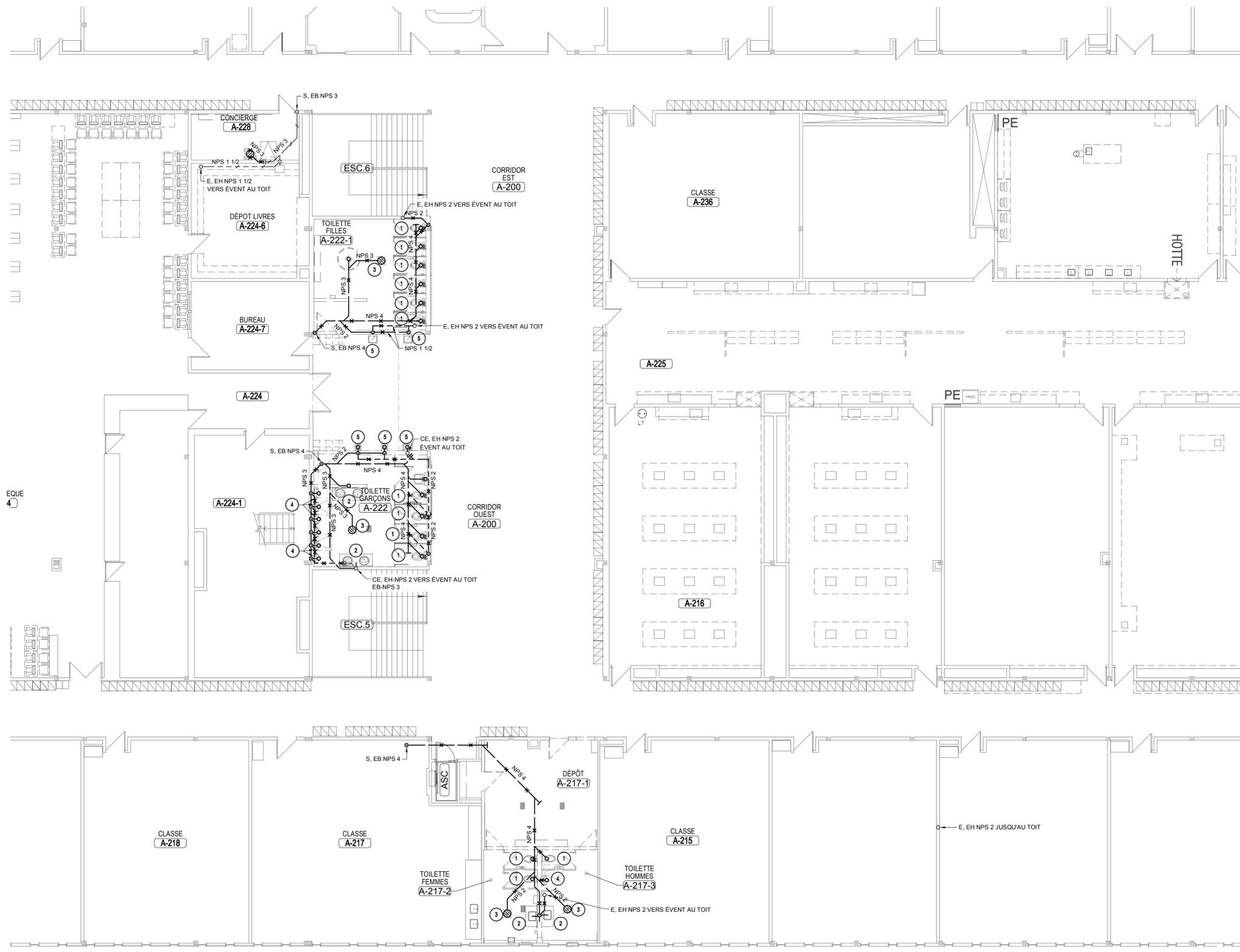
| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE DRAINAGE 2E ÉTAGE DÉMOLITION**

|             |                 |              |
|-------------|-----------------|--------------|
| DESSIN      | CONCEPTION      | VÉRIFICATION |
| F. SANTERRE | L.P. B.-LEBLANC | S. LAMARCHE  |

PROJET No: 9021-064-1010  
DESSIN No: **M-202**



- NOTES SPÉCIFIQUES:**
- 1 CABINET D'AISANCES AU PLANCHER À ROBINET DE CHASSE À ENLEVER. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 2 LAVABO À ENLEVER C/A ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 3 DRAIN DE PLANCHER À DÉMANTÉLER.
  - 4 URINOIR MURAL À ENLEVER C/A TUYAUTERIE, SUPPORT ET ACCESSOIRES. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 5 NOUVELLE FONTAINE C/A ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE JUSQU'AU MUR.

1  
2  
3  
4

A

B

C

D

A

B

C

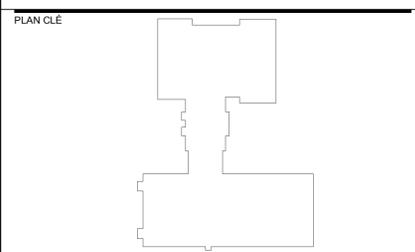
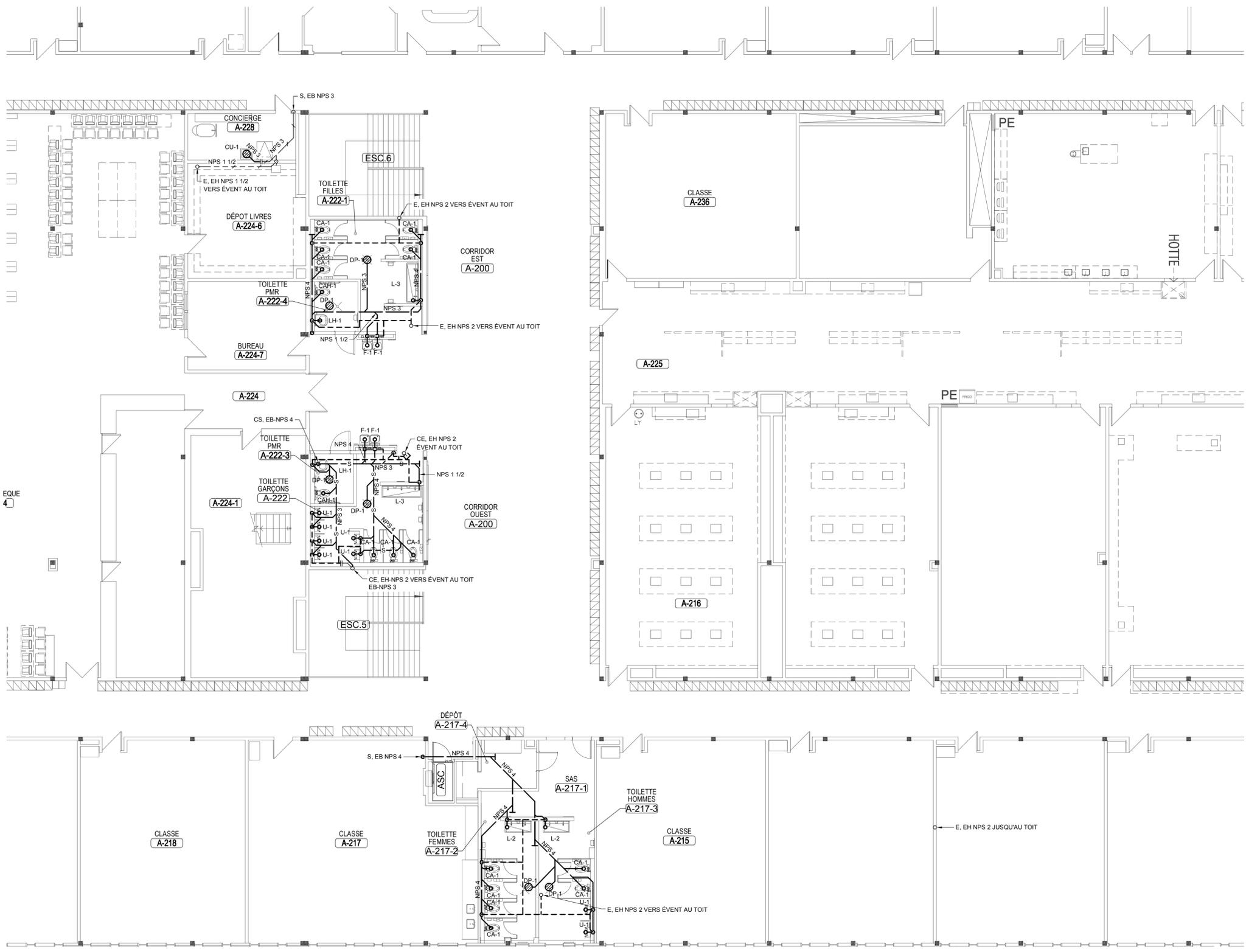
D

1

2

3

4



CLIENT  
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
ARCHITECTE  
**BTA**  
Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.  
440, rue Notre-Dame, Bureau 301, Repentigny, Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150 F 450.585.7154  
1982, ch. du Village Mont-Tremblant, Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100 F 819.681.7039  
info@btaa.ca www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

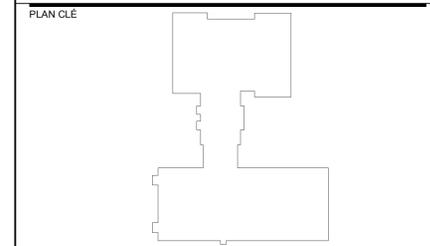
| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE DRAINAGE 2E ÉTAGE AMÉNAGEMENT**

|                            |                               |                             |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE      | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION<br>S. LAMARCHE |
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-203</b>     |                             |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                               |                             |





CLIENT  
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER / SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
ARCHITECTE: Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.  
440, rue Notre-Dame, Bureau 301, Repentigny, Québec, J6A 2T4  
T 450.585.7150 F 450.585.7154  
1982, ch. du Village Mont-Tremblant, Québec, J8E 1K4  
T 819.681.7100 F 819.681.7039  
info@btaa.ca www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

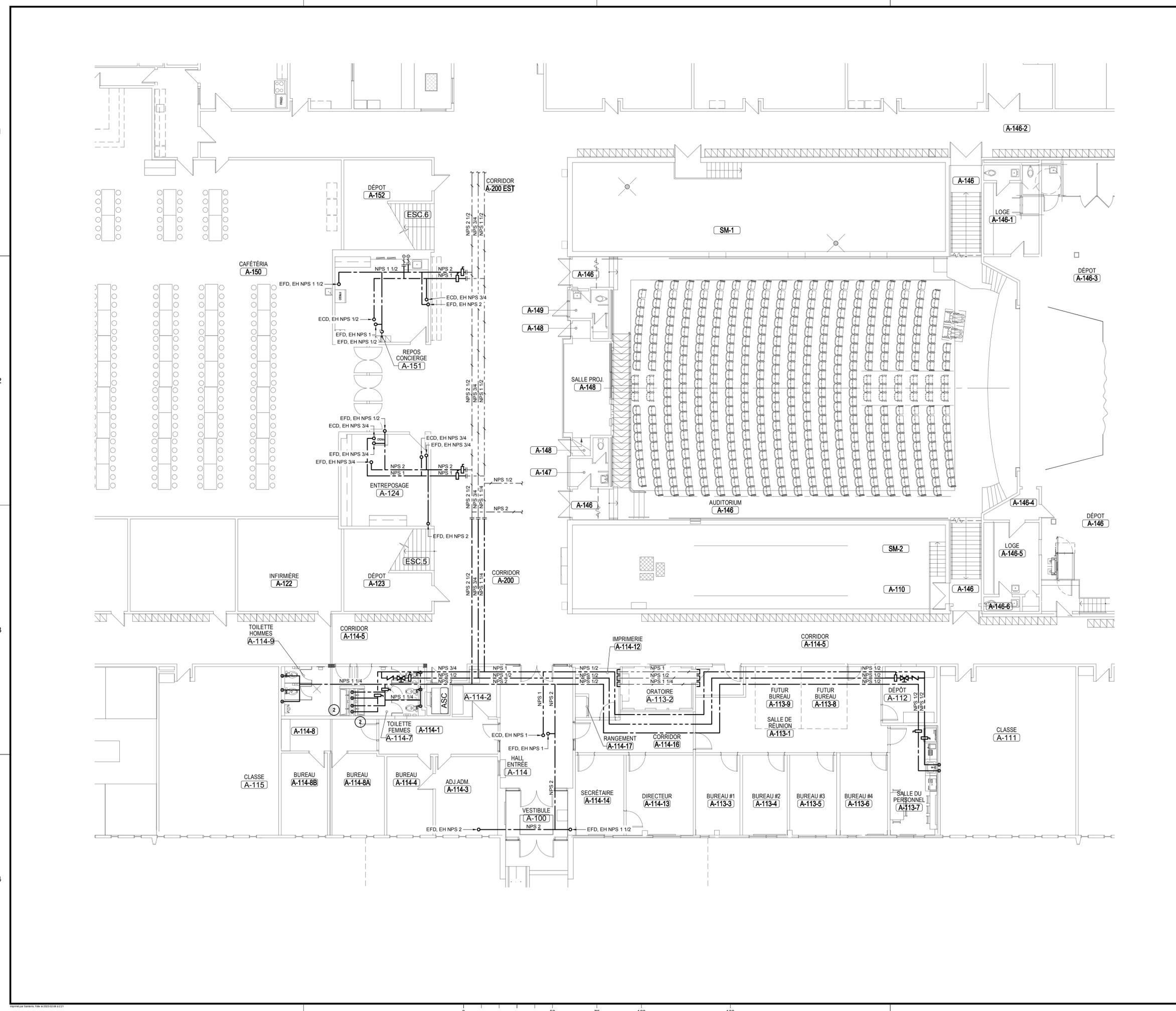
| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

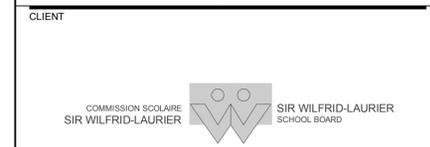
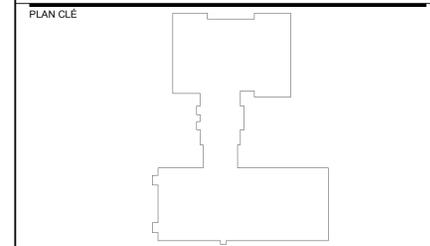
PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE EAU DOMESTIQUE REZ-DE-CHAUSSÉE AMÉNAGEMENT**

|                       |                               |                             |
|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VERIFICATION<br>S. LAMARCHE |
|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------|

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-205</b> |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                           |





CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

**Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.**  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

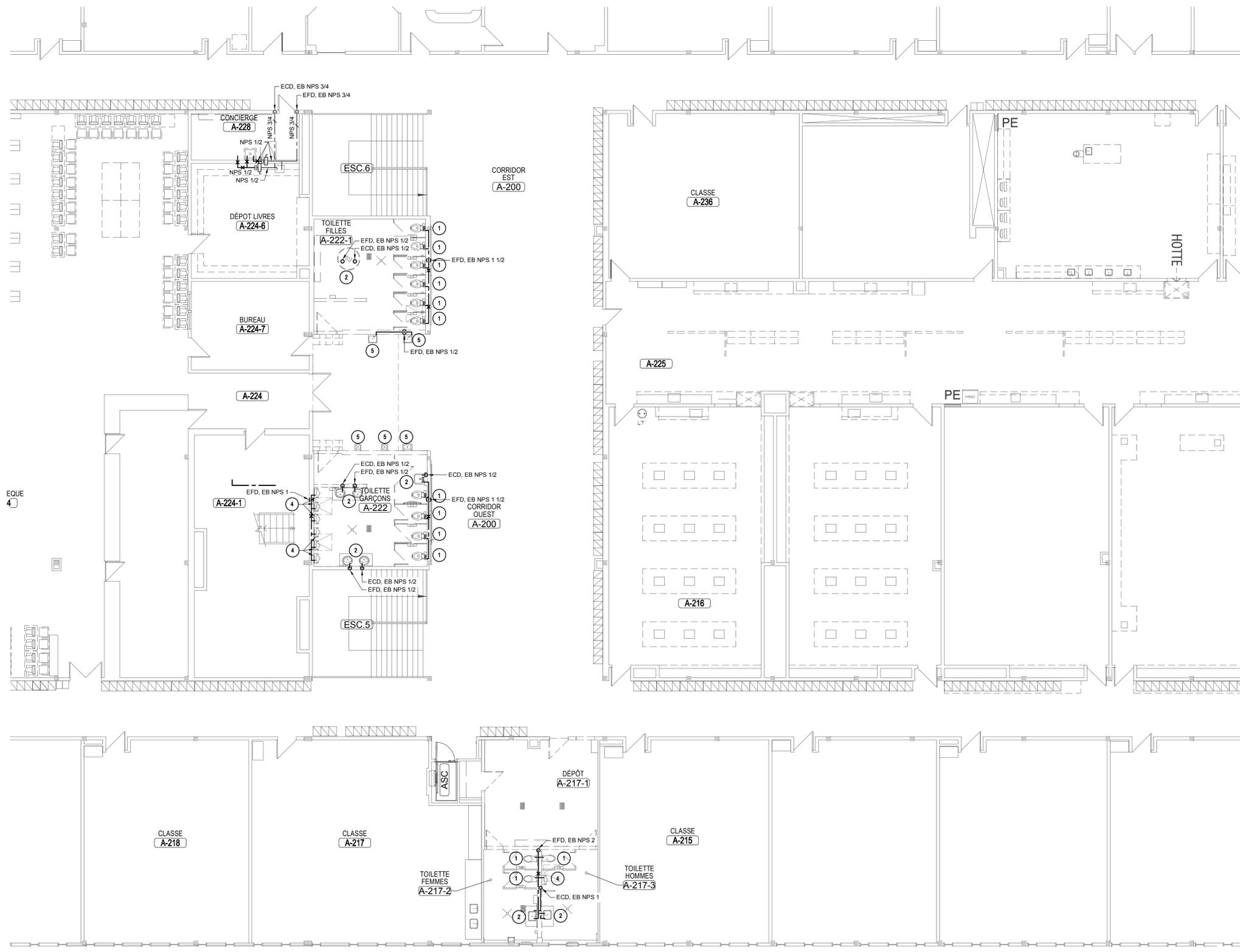
**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE  
EAU DOMESTIQUE  
2E ÉTAGE  
DÉMOLITION**

|                            |                               |                             |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE      | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION<br>S. LAMARCHE |
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-206</b>     |                             |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                               |                             |



- NOTES SPÉCIFIQUES:**
- 1 CABINET D'AISANCES AU PLANCHER À ROBINET DE CHASSE À ENLEVER. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 2 LAVABO À ENLEVER C/A ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 3 DRAIN DE PLANCHER À DÉMANTELER.
  - 4 URINOIR MURAL À ENLEVER C/A TUYAUTERIE, SUPPORT ET ACCESSOIRES. CONSERVER LA ROBINETTERIE ET REMETTRE AU CLIENT.
  - 5 NOUVELLE FONTAINE C/A ROBINETTERIE ET TUYAUTERIE JUSQU'AU MUR.

A

B

C

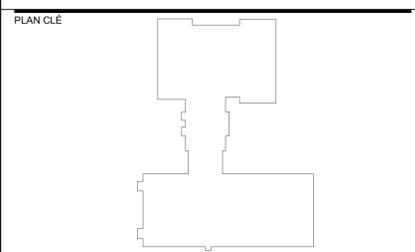
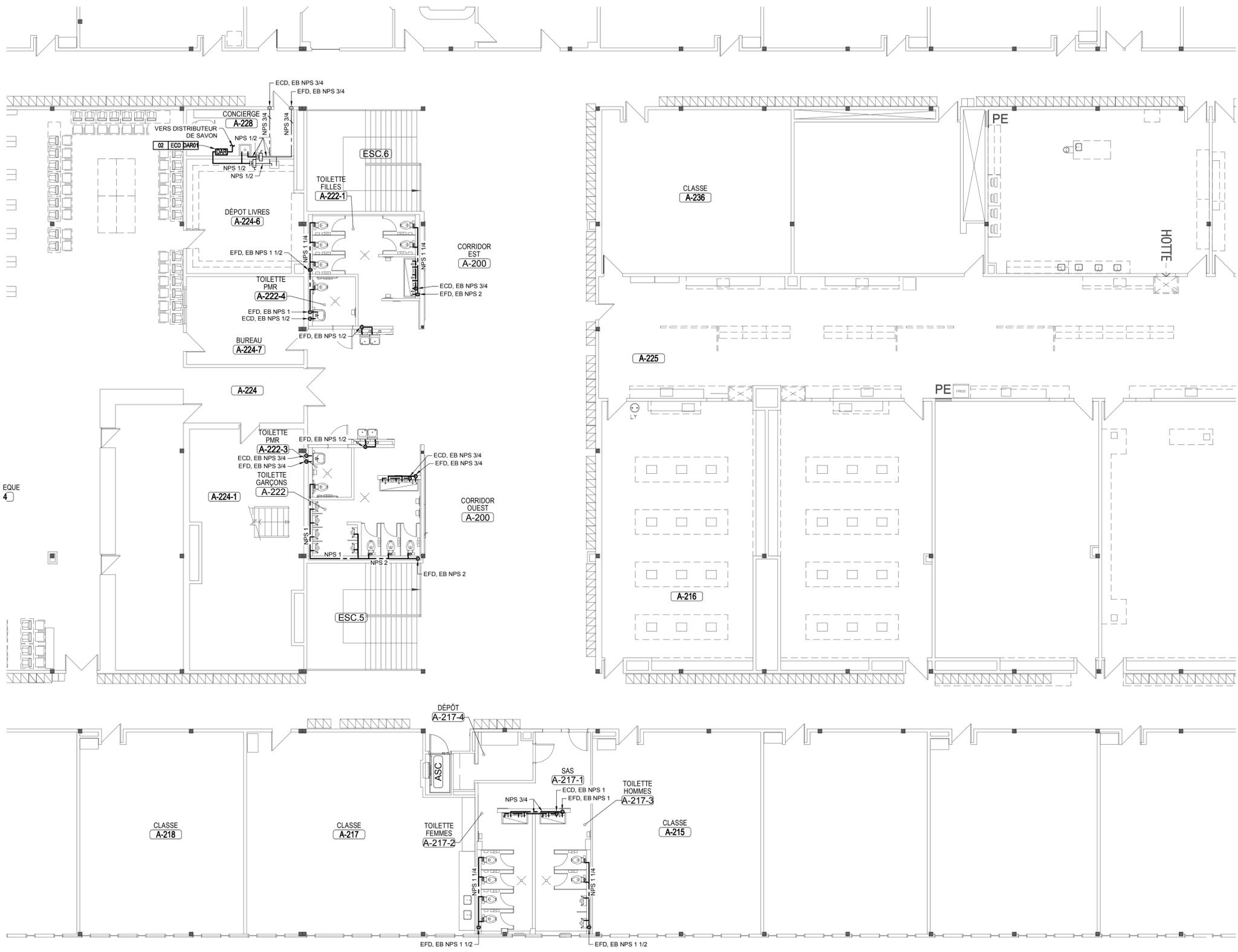
D

1

2

3

4



CLIENT  
 COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER  
 SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
 ARCHITECTE  
**Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.**  
 440, rue Notre-Dame, Bureau 301, Repentigny, Québec J6A 2T4  
 T 450.585.7150 F 450.585.7154  
 1982, ch. du Village Mont-Tremblant, Québec J8E 1K4  
 T 819.681.7100 F 819.681.7039  
 info@btaa.ca www.btaa.ca

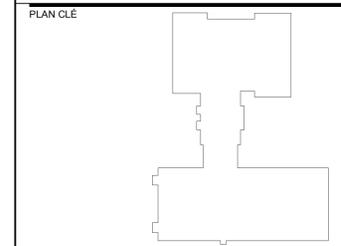
**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE EAU DOMESTIQUE 2E ÉTAGE AMÉNAGEMENT**

|                            |                               |                             |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>F. SANTERRE      | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION<br>S. LAMARCHE |
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-207</b>     |                             |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                               |                             |



CLIENT  
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER / SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE  
**BTA**  
440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154  
1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039  
**Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.**  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

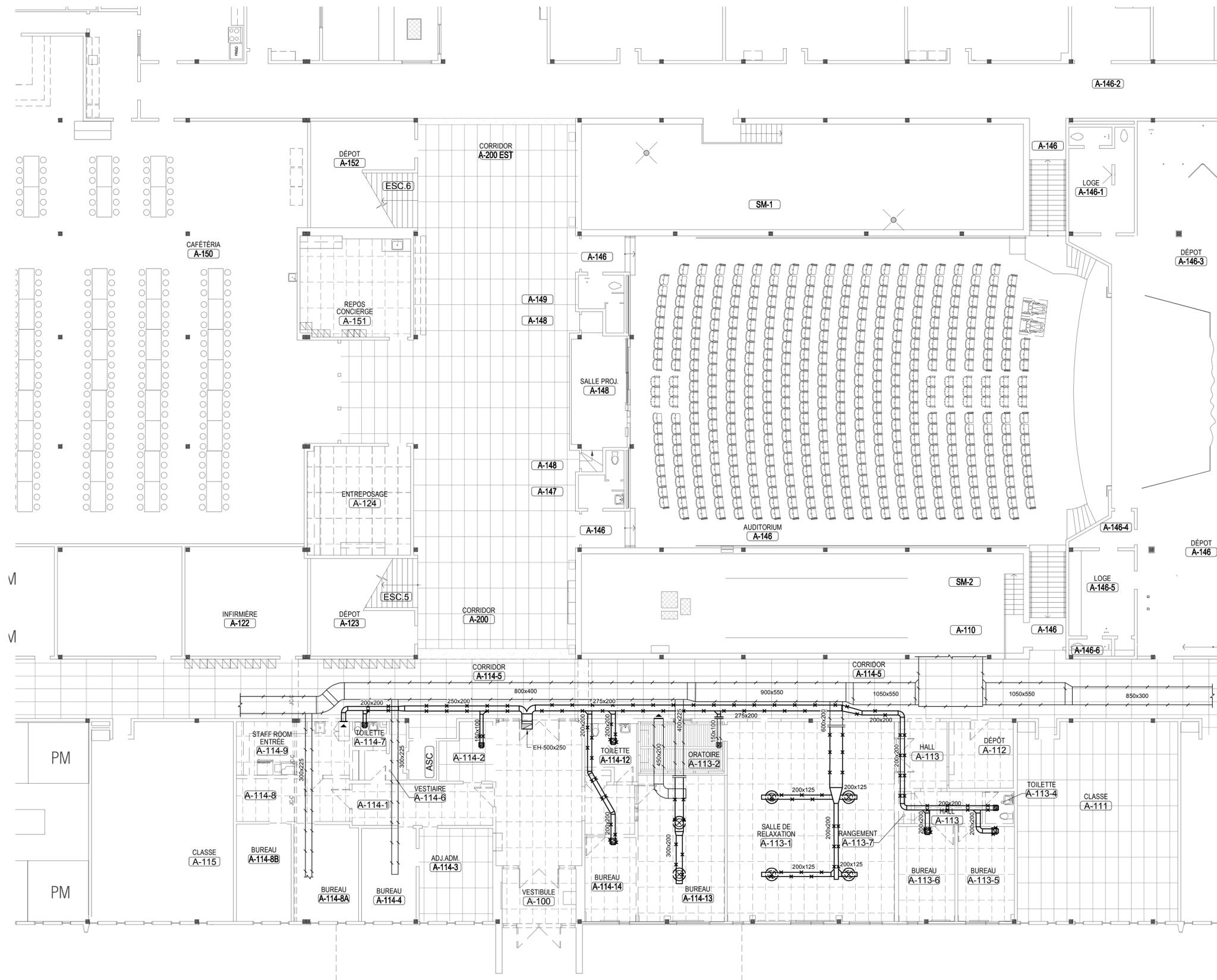
| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE VENTILATION REZ-DE-CHAUSSÉE DÉMOLITION**

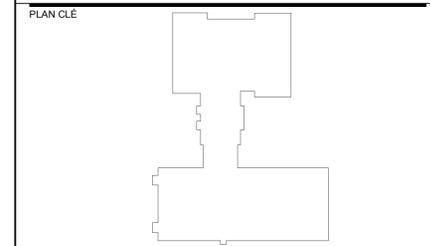
|                  |                               |                             |
|------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| DESSIN<br>R. ROY | CONCEPTION<br>L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION<br>S. LAMARCHE |
|------------------|-------------------------------|-----------------------------|

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| PROJET No<br>9021-064-1010 | DESSIN No<br><b>M-500</b> |
| ÉCHELLE<br>1:100           |                           |



1  
2  
3  
4

A B C D



CLIENT  
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
ARCHITECTE  
**BTA**  
440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154  
1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039  
**Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.**  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

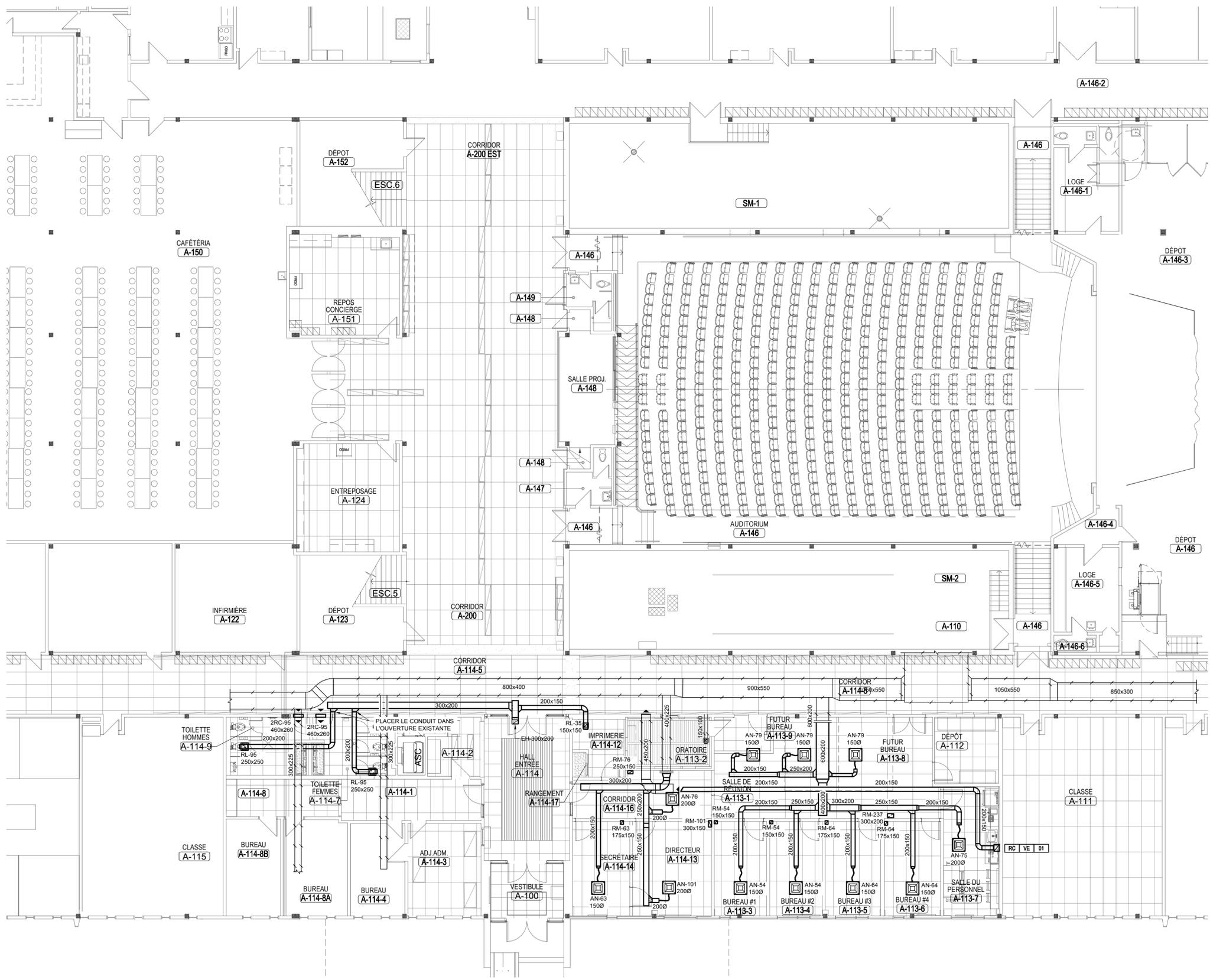
| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**MÉCANIQUE VENTILATION REZ-DE-CHAUSSÉE AMÉNAGEMENT**

| DESSIN | CONCEPTION      | VERIFICATION |
|--------|-----------------|--------------|
| R. ROY | L.P. B.-LEBLANC | S. LAMARCHE  |

PROJET No: 9021-064-1010  
ÉCHELLE: 1:100  
DESSIN No: **M-501**



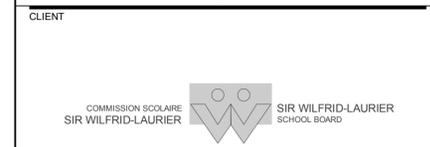
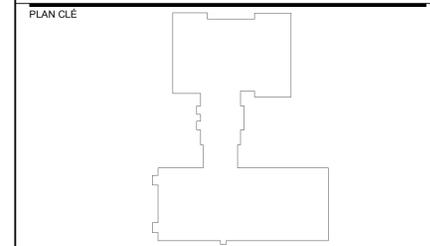
1  
2  
3  
4

A

B

C

D



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE: **BTA** Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

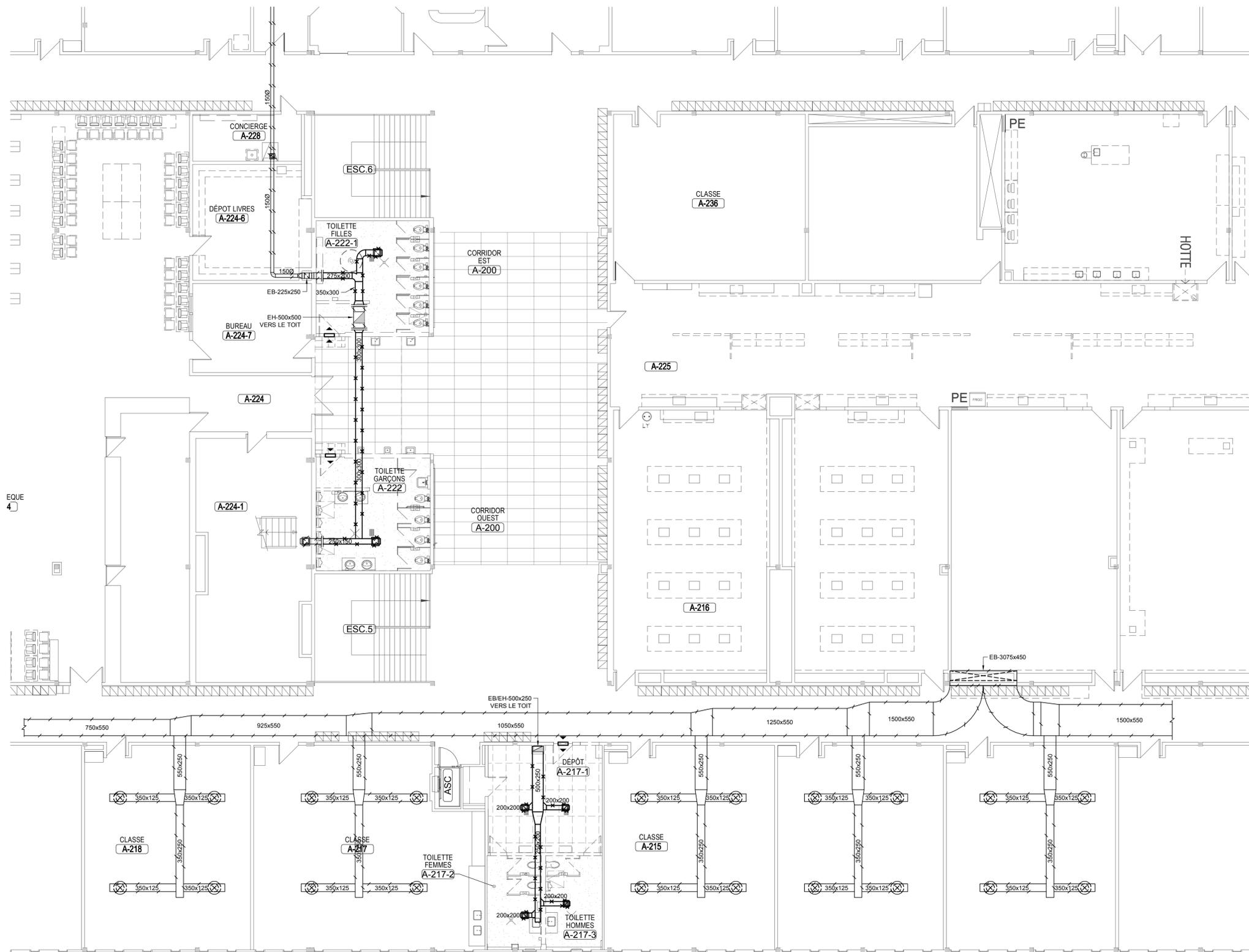
**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

| No | DATE       | REVISION         | PAR  | OIQ    |
|----|------------|------------------|------|--------|
| 0  | 2023-02-08 | POUR SOUMISSIONS | S.L. | 135818 |

PROJET: RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN: MÉCANIQUE VENTILATION 2E ÉTAGE DÉMOLITION

|                          |                             |                           |
|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| DESSIN: R. ROY           | CONCEPTION: L.P. B.-LEBLANC | VÉRIFICATION: S. LAMARCHE |
| PROJET No: 9021-064-1010 | DESSIN No: <b>M-502</b>     |                           |
| ÉCHELLE: 1:100           |                             |                           |



1  
2  
3  
4

A B C D

